

DANS CE NUMÉRO :

- La page de l'automobile.
- L'industrie des Pêcheries en Egypte.
- La situation économique et financière en Syrie-Liban.

LA REVUE D'ÉGYPTE

XXème ANNEE, No. 760
SAMEDI 8 MARS 1947

ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION SUR LA VIE ÉCONOMIQUE DE L'ÉGYPTE ET DE L'ÉTRANGER

S O M M A I R E

	Pages
QUELLE VOIE VA CHOISIR L'ÉGYPTE: CELLE DE LA CRISE OU CELLE DE LA PROSPERITE?: par Charles Arcache	3
ACTUALITE LOCALE	4
LA POLITIQUE EN EGYPT E ET A L'ÉTRANGER	6
SOCIETE GENERALE DES SUCRERIES ET DE LA RAFFINERIE D'ÉGYPTE: Rapport de l'exercice 1945-1946	7
NOUVELLES ECONOMIQUES DU PROCHE-ORIENT	11
LES PECHERIES EN EGYPT E	13
LA COURSE INTERNATIONALE AUT OMOBILE DU CAIRE	14
LA SOJA	18
NOTRE BOURSE IMMOBILIERE	19
LES MARCHES INTERNATIONAUX	20
MOUVEMENT MARITIME	21
LA SEMAINE COTONNIERE	22
CES DAMES DE LA CORBEILLE	23
LA BOURSE DES VALEURS	24
LES BOURSES ETRANGERES	26
LES MARCHES DE GROS	27

Nouvelles économiques et financières de l'étranger.
Nouvelles sociétés

BANQUE MISR

SOCIETE ANONYME EGYPTIENNE

Inscrite au Rég. du Com. du Caire sub. No. 2
Fondée en 1920.

CAPITAL L.E. 1.000.000

Siège social: LE CAIRE — 151. Rue Emad El Dine.
Succursale: ALEXANDRIE — Rue Stamboul.

Toutes Opérations Bancaires - Caisse d'Epargne
Service de Coffres-Forts Privés

AGENCES EN EGYPTE:

Le Caire:	Mousky, Rod-el-Farag, Atar el Nabi.
Alexandrie:	Bourse de Minet el Bassal, Damanhour.
Tanta:	Chebin el Kom, Benha.
Mehalla-el-Kobra:	
Mansoura:	Zagazig, Mit Ghamr.
Fayoum:	
Béni-Souef:	Beba, Chounet Boch, El Fachn.
Minia:	Maghagha, Beni Mazar, Mallawy, Samallout, Abou Korkas.
Assiout:	Deirout, El-Kaoussia, Abou-Tig, Man- falout, Tima.
Sohag:	Nag Hamadi, Tahta, Guerga, El Ba- liana.

NATIONAL BANK OF EGYPT

Constituée aux termes du Décret Khédivial du 25 Juin 1898

Siège Social: LE CAIRE

Capital	Lstg. 3.000.000
Réserves	Lstg. 3.000.000

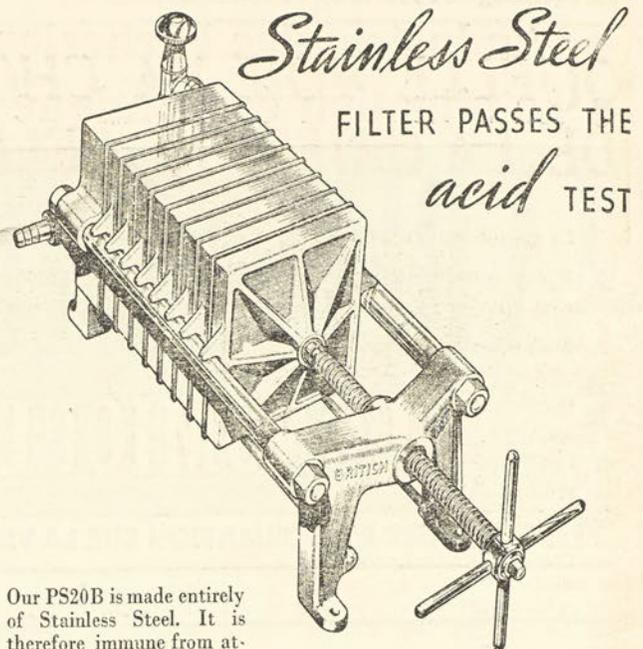
SUCCURSALES EN EGYPTE ET AU SOUDAN

LE CAIRE (7 bureaux), ALEXANDRIE, Abou-Tig (Sous-Agence d'Assiout), Assiout, Assouan, Benha, Beni-Souef, Chebin-el-Kom, Damanhour, Dessouk (Sous-Agence de Damanhour), Deyrout (Sous-Agence d'Assiout), Edfou (Sous-Agence de Louxor), Esneh (Sous-Agence de Louxor), Rashn (Sous-Agence de Beni-Souef), Fayoum, Héliopolis (Le Caire), Ismailia (Sous-Agence de Port-Said), Kafr-el-Zayat (Sous-Agence de Tantah), Keneh, Louxor, Maghagha (Sous-Agence de Beni-Souef), Mansourah, Manfalout (Sous-Agence d'Assiout), Mehalla Kébir, Mellawi (Sous-Agence de Minieh), Minet-el-Gamh (Sous-Agence de Zagazig), Minieh, Port-Said, Samalout (Sous-Agence de Minieh), Sohag, Suez, Tantah, Zagazig.

KHARTOUM, El-Obeid, Omdourman, Port-Soudan, Tokar (Sous-Agence de Port-Soudan), Wadi Medani.

AGENCE DE LONDRES:

6 et 7, King William Street, E.C. 4



Stainless Steel

FILTER PASSES THE
acid TEST

Our PS20B is made entirely of Stainless Steel. It is therefore immune from attack by most corrosive liquids and cannot contaminate food tuff, biological, chemicals, photographic solutions, etc. This filter — which can be supplied for varying output with up to

24 plates—is immensely strong, easily cleaned and operated. Send for our Catalogue "Finer Filtration" in English or French and details of this Press.

BRITISH FILTERS LTD

Showrooms 32 Berkeley Str. W.I. & Old Court, Cox Green, Maidenhead, Berk

M.E. Agent: **AGENCE ROELAN**

2, Abd-el-Kader Hamza Pasha, Kasr-el-Doubara
Tel. 43158 — Cables 'ANTOROE' — CAIRO

Alexandria: Mr. I. R. Schonwald, 19, Mohamed Aly Square

IMPORTANT. — Mr. T. C. Worth the Man. Dir. of British Filters is paying a ten days visit to Egypt from March 7th. An appointment will be made for any manufacturer wishing to discuss "Finer Filtration."

HÉLIOPOLIS

CURE DE GRAND AIR A LA LISIERE DU DESERT

LE PLUS BEAU SITE D'EGYPTE

NI POUSSIERE — NI MOUSTIQUES

Communications rapides avec Le Caire

TOUS LES SPORTS

Grand choix de terrains à bâtir

Pour tous renseignements s'adresser à la

SOCIETE D'HELIOPOLIS

28, Boulevard Abbas, à Héliopolis.

LA PAROLE EST AU GOUVERNEMENT**QUELLE VOIE VA CHOISIR L'EGYPTE : CELLE DE LA CRISE OU CELLE DE LA PROSPERITE ?**

La parole est au gouvernement.

Il est certain que les autorités doivent faire quelque chose si elles veulent éviter au pays une crise économique.

A l'heure actuelle on parle de crise. Mais il ne s'agit que d'une crise de confiance. L'industrie, le commerce, le capital, même la main-d'œuvre ne savent ce que leur réserve demain. Peu nombreux sont les capitalistes qui s'engagent dans de nouvelles affaires. Et même ceux qui sont déjà dans la "mêlée", suivant le mot d'un financier, cherchent à tirer leur épingle du jeu.

Coup sur coup, de nouvelles mesures sont venues désaxer le monde des affaires. D'abord les exigences du Fisc. Il fallut recourir à justice. La plupart des procès furent gagnés par les contribuables. Mais un procès même gagné, est une affaire coûteuse. D'autre part, le commerçant ou l'industriel qui se voit menacé par le Fisc préfère ne pas étendre ses activités. Il se demande: "qu'exigera-t-on de moi demain?" Il y eut ensuite le projet de loi sur les sociétés anonymes. Nous avons longuement traité la question. Nous avons souligné qu'elle porte une atteinte grave au libre-arbitre du capital, que l'économie égyptienne va être grandement affectée par des mesures qui, en portant entrave à la libre collaboration égypto-étrangère, risquent d'éloigner les capitaux étrangers. Les hommes d'affaires égyptiens, eux-mêmes, voyant le contrôle que l'Etat veut exercer sur eux, préférèrent ne pas s'engager. Enfin, il y eut les nouveaux règlements sur les passeports, des règlements que le gouvernement a certainement le droit d'imposer mais qui, venus en pleine crise de confiance, contribuent à intensifier le malaise actuel.

La Bourse des valeurs qui avait connu pendant la guerre un véritable "boom" subit les effets de la méfiance générale. Bien que les coupons de la plupart des titres soient égaux sinon supérieurs à ceux des années précédentes, bien que les réserves soient en augmentation, bien que les industries continuent à travailler à plein rendement, bien que le coton se vende à des prix satisfaisants, bien que les autres produits du sol trouvent acquéreur à des cours rémunérateurs, la situation boursière laisse beaucoup à désirer.

Mais la Bourse n'est pas tout. Le commerce d'importation, lui-même, n'est pas logé à meilleure enseigne. Le public n'achète que contraint et forcé, gardant autant que possible de l'argent disponible, parce qu'il se demande: "de quoi demain sera-t-il fait?"

Cette situation n'a pas dû échapper à l'attention du gouvernement. Mais, les autorités occupées par les problèmes politiques — dont l'importance, nous le reconnaissons, est énorme — n'ont pas eu le temps de se pencher sur les problèmes économiques et financiers qui, pourtant, se posent.

Ainsi, l'industrie qui a besoin de sécurité pour s'épanouir ne sait pas ce que lui réserve l'avenir. Si le gouvernement l'aidait à moderniser ses installations, à étendre sa production, par une politique douanière bien comprise qui accorderait la franchise douanière à toutes les machines et le matériel nécessaires, l'industrie égyptienne n'aurait pas à craindre la concurrence étrangère. Elle serait à même, par ses propres moyens, de faire face à cette concurrence.

D'ores et déjà, il nous faut songer à conquérir des marchés étrangers. Même au prix de quelques sacrifices intérieurs, il faut se mettre à l'œuvre. Demain, il pourrait être trop tard. A l'heure actuelle, l'Europe n'est pas encore organisée pour des exportations massives. C'est le moment qu'il nous faut pour prendre pied, économiquement parlant, dans les pays voisins. Nos industries textiles, celles du sucre, du papier, des chaussures, des boissons alcooliques et autres, peuvent aujourd'hui trouver des débouchés, alors que dans quelques mois, il pourrait être trop tard.

Au lieu de porter entrave aux exportations, le gouvernement devrait, au contraire, les encourager, même au moyen de subsides. Car, si l'Egypte industrielle doit se développer et prospérer, il lui faut exporter.

D'aucuns diront que nous n'avons pas assez pour faire face à nos propres besoins. En admettant qu'il en soit ainsi, quelques sacrifices paieraient à l'avenir d'intéressants dividendes. Prenons exemple sur la Grande-Bretagne qui pour conserver ses marchés d'outre-mer, si essentiels à sa prospérité future, n'a pas hésité à se priver de tout.

Pendant la guerre le fonds de réserve n'a cessé d'augmenter. Suivant la dernière situation de la National Bank, le gouvernement possède en banque environ 140 millions de livres. Ne pourrait-il pas employer une partie de ces crédits pour assurer la prospérité future du pays et lui éviter une crise économique?

Mais l'argent n'est pas tout. Il faut créer un climat approprié. Ce climat ne peut vivre que dans une atmosphère de confiance. Tant que la situation actuelle subsistera, tant que le monde des affaires ressentira qu'il a dans les autorités officielles non des collaborateurs, mais des adversaires, l'instabilité sera la règle plutôt que l'exception. La situation ira même en empirant à tel point que la crise de confiance actuelle prendra la forme d'une crise économique aiguë.

Et il serait vraiment malheureux que d'une situation florissante, que d'un état de choses satisfaisant, que d'une position économique excellente, naisse, simplement pour des raisons d'ordre psychologique, une crise dont l'Egypte entière souffrirait.

La parole est au gouvernement, disions-nous, au début de cette étude. Cette phrase nous la répétons pour terminer. Car seule une action judicieuse, une action rationnelle, une action intelligente peut résoudre le problème psychologique qui se pose à l'économie égyptienne.

La solution, nous l'avons indiquée. Elle n'est pas difficile. Un peu plus de libéralisme, un peu moins de vexations et tout s'arrangera.

L'Egypte connaîtra alors un véritable âge d'or. Car elle a tout ce qu'il faut — capitaux, main-d'œuvre, matières premières — pour assurer sa prospérité pendant de longues années à venir.

Quelle route choisira-t-on? Celle de la crise ou celle de la prospérité?

La parole est au gouvernement.

CHARLES ARCACHE

Actualité

ECONOMIE

APPROVISIONNEMENT

LE PAIN

On sait que le sous-secrétariat d'Etat à l'Approvisionnement prend à sa charge de couvrir le 6ème millième du prix du pain. Pour y parvenir, le ministère du Commerce et de l'Industrie avait établi un impôt sur certaines industries locales.

Aujourd'hui le ministère voudrait lever cette charge imposée aux industries. Il a pressenti le ministère des Finances, afin que ce dernier lui ouvre un crédit pour le montant de 300.000 li- tien du prix réduit actuel du vres nécessaires pour le main- bain.

LE SUCRE

Le ministère du Commerce et de l'Industrie a refusé d'accéder à la demande formulée par Société des Sucrierie, tendant à la majoration du prix du sucre.

Cette demande a été rejetée, le ministère ayant déjà autorisé la Société à mettre en vente li- bre une certaine quantité de su- cre, au prix de 12 piastres l'oke.

LE MIEL

Le sous-secrétaire d'Etat à l'Approvisionnement étudie ac- tuellement l'opportunité de tari- fier le miel. Cette mesure serait déterminée par le prix élevé de vente de cet article.

La Revue d'Egypte
Economique et Financière

REDACTION
ET ADMINISTRATION :
SOCIETE ORIENTALE
DE PUBLICITE

Propriétaire-éditrice
de la "Revue d'Egypte"

ABONNEMENTS :

Un an 6 mois
Egypte : P.T. 150 P.T. 80
Etranger : £ 2 £ 1.2.0

PUBLICITE ET ABONNEMENTS :

24, rue Galal — Tél. 49000
Le Caire

9, rue Rolo — Tél. 27366
Alexandrie

Rédacteur en Chef :
CHARLES ARCACHE

Rédaction au Caire :
Me. Ch. ATALLA

TISSUS ITALIENS

De grandes quantités de tissus italiens sont arrivées en Egypte vers la fin janvier écoulé et le début de février. Ces quantités consistent en 100 tonnes de co- tonnades et 81 tonnes d'autres qualités de tissus.

DRAPERIES FRANÇAISES

Une quantité de 45 tonnes draperies françaises ainsi que certaines autres quantités de co- tonnades et de soieries sont ar- rivées dernièrement de la Fran- ce.

BOIS

Une quantité de 572 tonnes de bois est arrivée dernièrement de l'Italie, ainsi que 290 mètres cu- bes de bois de placage de l' Turquie.

MARBRE ITALIEN

400 tonnes de marbre italien, sont enfin arrivées dernièrement et on s'attend à ce qu'une autre quantité de ce marbre arrive prochainement.

LES ARTICLES TARIFIES

En raison des modifications constantes ayant eu lieu dans la tarification des divers articles d'approvisionnement, le sous-secrétariat d'Etat pour les Questions d'Approvisionnement au ministère du Commerce et de l'Industrie a groupé les articles actuellement tarifés dans une seule liste que voici :

Le sel, le maïs, l'orge la fa- rine, la semoule, le pain, le riz, la viande, le sucre, les huiles, les carburants, les tourteaux le thé, le pétrole diesel et le mazout, l'alcool, la glace, les en- grais chimiques (superphosphate de chaux), les sacs à sable, l'étain, le ciment, les pneus pour bicyclettes, les bananes, le beur- re (baladi), les lentilles, les vo- lailles, les lapins.

D'autres articles rentrent éga- lement dans le cadre de la loi sur la fixation des bénéfices.

LES TOURTEAUX

Il résulte des statistiques émi- ses par le sous-secrétariat d'Etat pour les Questions d'Appro- visionnement au ministère du Commerce et de l'Industrie, que la production égyptienne en tourteaux pour 1945-1947 et comprenant le report de l'année précédente s'est élevée à 415.673 tonnes dont 131.000 tonnes ont été exportées et le restant, 284.673 tonnes a été consommé localement.

LES RELATIONS CULTURELLES ENTRE LES PAYS ARABES

Le secrétariat de la Ligue des Nations Arabes a mis au point certains projets tendant à éta- blir des liens culturels stables entre les Etats membres. Les voici :

1. — L'organisation d'un Con- grès Culturel des pays arabes, pour établir et unifier leurs programmes d'enseignement.

2. — La photocopie des ma- nuscripts anciens se trouvant tant dans les capitales arabes que dans certains pays de l'Eu- rope, tel le Vatican, afin de les ajouter aux manuscrits se trou- vant dans les librairies nationa- les des pays arabes.

A cet effet, le secrétariat de la Ligue Arabe a acheté un ap- pareil photographe moderne, pouvant reproduire 450 pages à l'heure.

3. — La création d'un grand Institut pour le Théâtre et le Cinéma, auquel participeront tous les pays faisant partie de la Ligue. Le but de ce projet est de mener une propagande dans l'intérêt des buts de la Ligue.

4. — Favoriser la production de certains films arabes histori- ques, sous forme d'exemption des droits douaniers, de réduc- tion des prix de transport, etc.

LA REORGANISATION DE L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL

Le ministère des Affaires So- ciales étudie actuellement un projet tendant à réorganiser l'Administration du Travail. Le nouveau régime permettra à ce- te dernière de veiller à l'exé- cution de la série des lois qui ont été promulguées dernièrement relativement aux problèmes ou- vriers.

SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE DES TERRAINS GHIZEH ET RODAH

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme Immo- bilière des Terrains Ghizeh & Rodah sont convoqués en As- semblée Générale Ordinaire, le mercredi 26 mars 1947, à 11 a.m., au Siège de la Socié- té No. 1, Rue Rolo, Alexan- drie.

ORDRE DU JOUR

- 1o Lecture du Rapport du Conseil d'Administration et des Censeurs.
- 2o Approbation des Comptes au 31 décembre 1946, et fixation du dividende à distribuer.
- 3o Election d'Administrateurs et fixation du montant de leurs jetons de présence.
- 4o Nomination des Censeurs pour l'Exercice 1947 et fixation de leurs émolu- ments.
- 5o Autres questions d'ordre général.

Pourront prendre part à l'Assemblée, les porteurs d'au moins cinq actions, dont les titres doivent être déposés trois jours au moins avant l'Assemblée, soit au Siège de la Société, soit auprès des principaux Etablissements de Crédit d'Alexandrie et du Caire.

Alexandrie, le 5 mars 1947

Pour la Société Anonyme Immobilière des Terrains Ghizeh & Rodah

Le Conseil d'Administration

COMMERCIAL UNION ASSURANCE CO. LTD.

24, CORNHILL, LONDON, E.C. 3

R. C. 22364 CAIRO

Agents :

PANAYOTTI FOTIOS BAGANIS

17, Sharia Kasr El Nil — CAIRO
Téléph. : 59220 - 59229 — P.O.B. 1249

locale

ET FINANCES

LE MARCHE DU COTON

Du 1er septembre 1946 au 27 février 1947, les arrivages de coton au marché de Minet El Bassal, à Alexandrie se sont élevés, à 3.758.227 cantars contre 1.742.945 cantars durant la dernière période correspondante, et les exportations de coton à 3.120.025 cantars contre 1.286.703 cantars.

Pour la semaine ayant pris fin le 27 février écoulé, les arrivages de coton ont atteint 266.981 cantars contre 90.449 cantars, et les exportations 130.116 cantars, contre 95.351 cantars.

LES EXPORTATIONS

Les exportations de coton ont été reçues par les pays suivants: Angleterre 943.017 cantars, Continent 1.254.330 cantars, Extrême-Orient 667.736 cantars, Etats-Unis 354.942 cantars.

LA CONSOMMATION LOCALE

La consommation totale de coton en Egypte s'est élevée, du 1er septembre 1946 au 27 février écoulé, à 473.786 cantars.

LES ARRIVAGES DE GRAINES DE COTON

Pour la période sous revue, les arrivages de graines de coton ont atteint 819.616 ardebs contre 361.879 ardebs durant la dernière période correspondante et, pour la semaine ayant pris fin le 27 février écoulé, ils se sont élevés à 40.507 ardebs contre 39.165 ardebs.

LES CREDITS STERLING

Les pourparlers anglo-égyptiens sur le règlement des créances sterling ont pris fin. Le ministère des Finances a publié le communiqué suivant:

"Les discussions initiales au sujet des Avoirs en Sterling entamées par les délégations officielles représentant les Gouvernements d'Egypte et du Royaume-Uni viennent d'être terminées.

Au cours de ces discussions préliminaires, la question dans son ensemble a été examinée dans un esprit de franchise et de bienveillance. Les circonstances dans lesquelles les Avoirs se sont accumulés ont été examinées, et les méthodes par lesquelles la situation pourrait être traitée, en tenant compte des besoins et des difficultés économiques des deux pays, ont été passées en revue. Chacune des parties a maintenant une bien plus complète compréhension du point de vue de l'autre. Il a été convenu que les délégations officielles en référeront à leurs Gouvernements respectifs".

COMMERCE

COMMERCE EXTERIEUR DU MOYEN-ORIENT AVEC LA GRANDE-BRETAGNE

L'Agence d'information arabe annonce de Londres que tous les précédents records de commerce entre la Grande-Bretagne et les pays du Moyen-Orient ont été éclipsés l'année dernière.

Les exportations britanniques pour toute l'année 1946 à destination des pays arabes — Egypte, Irak, Palestine, Syrie, Liban, Arabie Séoudite et le Soudan — ont totalisé 59 millions 021.626 livres, presque le triple des chiffres de 1945 qui étaient de 20 millions 300.410 livres.

En même temps, même en calculant une augmentation des prix de cent pour cent, leur valeur s'est élevée au double des chiffres de 1938 qui étaient de 16 millions 597.896. Cela ressort d'une analyse des dernières statistiques du ministère britannique du Commerce.

Les exportations britanniques en Egypte ont doublé en 1946 comparativement à 1945 — 23 millions 348.245 livres contre 11 millions 250.300 livres. Les importations britanniques d'Egypte ont également augmenté.

L'EGYPTE AU CONGRES DE NEW-YORK

L'ambassade des Etats-Unis au Caire vient d'envoyer une note au ministère des Affaires étrangères invitant le gouvernement égyptien à participer au congrès qui se tiendra à New York pour étudier la question des échanges commerciaux entre les pays. 51 nations ont été invitées à ce congrès.

L'IMPORTATION

La note explicative signale ensuite le besoin de l'Egypte d'importer des marchandises étrangères, ce qui lui rend nécessaire de participer au congrès pour profiter du programme d'exportation établi par les Etats-Unis.

L'UNIFICATION DES TARIFS DOUANIERS

Dans certains milieux économiques on pense que l'un des buts du congrès est l'unification des tarifs douaniers. Mais cette proposition rencontrera une grande opposition des pays récemment industrialisés et des grandes puissances éprouvées par la guerre.

CONGRES DES PHARMACIENS

Le congrès des pharmaciens des pays arabes aura lieu à Alexandrie à partir du 13 jusqu'à 25 mars courant. Le nombre de pharmaciens des pays étrangers inscrits comme membres du congrès dépasse les 100.

THE EGYPTIAN COTTON AND TRADING COMPANY

La Société aura pour objet l'achat, la vente, l'importation, l'exportation, soit pour son compte, soit pour compte de tiers, des produits, ci-après:

Coton, graines, de coton, cotonnades, lainages, soieries, filés de soie naturelle et de soie artificielle de tous genres, filés de lin, produits chimiques et colorants, produits alimentaires, thé, café, épices, céréales, riz, farine, graines desséchées et oléagineuses ainsi que leurs dérivés, huiles, teintures, graisses, tourteaux, peaux brutes et tannées, fer et ses dérivés, outils, pneus et moteurs d'automobiles, verres, papiers et cartons, ainsi que toutes les opérations financières et commerciales se rattachant à cet objet.

Elle pourra s'intéresser à des entreprises commerciales similaires ou pouvant contribuer à la réalisation de l'objet de la Société tant en Egypte qu'à l'étranger, fusionner avec elles, les acquérir ou les annexer.

Le capital de la Société est fixé à L.E. 80.000 (livres égyptiennes quatre-vingt mille), représenté par 20.000 actions de L.E. 4 chacune.

Le quart du montant de chaque action a été versé à la souscription.

Le surplus devra être versé sur appel du conseil d'administration qui fixera le mode et les délais de libération.

Les versements effectués seront mentionnés sur les titres.

Toute action qui ne porte pas mention régulière du versement des sommes exigibles cesse, de plein droit, d'être négociable.

Administration de la Société

La Société est administrée par un conseil composé de cinq membres au moins et de onze membres au plus, nommés par l'assemblée générale.

Par dérogation, le premier conseil d'administration, composé de sept membres, est nommé par les fondateurs. Il se compose de:

- (1) Moustafa el Sadek Pacha.
- (2) Chalaby Sarofim Bey.
- (3) Charles Rossano.
- (4) Fernand Rossano.
- (5) Zakaria Haggag.
- (6) Fernand Cohen.
- (7) Daniel Cohen.

Si vous voulez les meilleurs produits de la ferme

fournissez-vous à la

HOWIE'S HYGIENIC CREAMERY

Fondée en 1898

L'installation de Lait Pasteurisé la plus moderne
Crème Pasteurisée

Beurre fabriqué chaque jour avec notre Crème
Pasteurisée

Lait caillé préparé journellement

LIVRAISONS A DOMICILE 2 FOIS PAR JOUR

BEURRE SPECIALEMENT PREPARE ET EXPEDIE
DANS TOUTE L'EGYPTE ET AU SOUDAN

A. J. HOWIE & Co. Ltd.

KOUBBEH GARDENS — TELEPHONE 51200 — B.P. 571
LE CAIRE

D'une semaine à l'autre

La politique en Egypte et à l'étranger

Comme toujours, en Egypte, les problèmes extérieurs bousculent les positions intérieures. C'est le cas présentement. Au moment où nous écrivons ces lignes, le gouvernement a bien décidé de saisir le Conseil de Sécurité de sa plainte contre l'Angleterre, mais le parti libéral-constitutionnel, deuxième parti de la coalition gouvernementale, est toujours hésitant. On sait qu'il a voulu réaliser l'union. Mais sans succès. Des discussions qu'on dit violentes ont eu lieu au sein du parti, mais l'on suppose que l'on finira par se rallier à la thèse du Cabinet.

Et tandis que celui-ci s'efforce de constituer une délégation nationale à l'O.N.U. aussi représentative que possible, Nahas pacha, répondant à l'appel libéral pour une "union sacrée", a décliné poliment l'invitation en déclarant qu'il fallait que des élections législatives préalables aient lieu ! Le suffrage populaire devait dire tout d'abord qui, quel parti, quels hommes doivent être chargés des responsabilités publiques ? Puis, lorsque les élections seraient clôturées, on parlerait d'union.

Une fois de plus, dans des circonstances délicates comme celles que nous traversons, le Wafd revendique la première place à la tête de l'Etat, car il estime — et il n'est pas seul — que la majorité du peuple égyptien est de son côté.

Quant aux Anglais, on les a vus assez mécontents de la dernière déclaration de Nokra-chi pacha qui, faisant table rase des résultats obtenus au cours d'une année de négociations, a demandé l'évacuation totale de la Vallée du Nil et le self-government pour le Soudan placé sous la Couronne égyptienne. A Londres, on

juge que cette décision extrême n'est pas compatible avec le traité de 1936 qui, tant qu'il ne sera pas abrogé, demeure la loi des parties.

On ne voit malheureusement pas très bien où tout cela va nous mener.

Quelques esprits perspicaces pensent que le Conseil de Sécurité conclura à la nécessité de poursuivre les négociations. Il demandera aux parties de s'y résoudre. On pense alors que l'Egypte traversera une crise interne, qui l'amènera à procéder fatalement à de nouvelles élections, que le gouvernement rejette sans réserves. D'autres observateurs pensent

que d'ici là, on aura peut-être trouvé une formule de compromis, qui permettra de signer le nouveau traité. Souhaitons que cette supposition optimiste soit vérifiée par les événements, mais pour notre part, nous hésitons !

Tandis qu'en Egypte la situation évolue ainsi vers le pire, en Palestine les choses ne vont pas mieux. La loi martiale imposée à la population juive une dure épreuve et l'on se demande si l'armée parviendra à éliminer le terrorisme. A l'O.N.U. on est en train de constituer un Comité international — un de plus ! — qui étudiera la crise et sou-

mettra des conclusions à l'Assemblée, de septembre, ou au Conseil de Sécurité.

Que va décider ce Comité, composé sans doute des représentants des grandes puissances et d'autres Etats ? Il est possible qu'il souscrive au projet de partage et à la création d'un Etat juif. Là où la Grande-Bretagne a hésité de s'engager, l'O.N.U. adoptera-t-elle une attitude plus résolue ? Peut-être, mais on imagine bien que le Comité palestinien retiendra bientôt des querelles qui, sur des plans divers, divisent toujours les "Grands". Cette irritante affaire de Palestine, avec ses ramifications mondiales, est un atout dans la main de certains Etats en quête d'histoires !

Si, de nos rivages orientaux, on passe à ceux de l'Hellade, en face, on y trouve une situation également trouble. La Grèce dépense, pour la guerilla, autant que son revenu normal. C'est donc que les hostilités qui s'y déroulent ont une ampleur insoupçonnée au dehors ? Les Etats-Unis ont des raisons d'en être inquiets, surtout que les Anglais ont annoncé leur ferme intention d'évacuer leurs troupes jusqu'à cet été. C'est ce qui explique la raison pour laquelle Washington semble ne pas hésiter à accorder, aux Grecs, un emprunt de 60 à 70 millions de livres, afin qu'ils puissent renforcer leur économie et leur armée.

Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour prévoir ce qu'il arriverait en Europe si le territoire hellénique était transformé en arène sanglante où Communisme slave et capitalisme anglo-saxon se livreraient une nouvelle et terrible guerre d'Espagne. L'ONU a déjà envoyé pour cela la commission d'enquête, qui étudie la question des frontières. Au fait, quel est le résultat de cette enquête ?

On n'a pas encore très bien compris.

SOCIETE AGRICOLE ET URBAINE "LE FAYOUM"

Assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue ce mercredi, aux bureaux de S.E. Mohamed Mahmoud Bey Khalil, à 4 h. 30.

Avant l'ouverture de la séance S.E. Mahmoud bey Khalil tint à remercier publiquement le Prince Soliman Daoud d'avoir bien voulu accepter la Présidence du Conseil.

Etaient à la table du Conseil S.S. le Prince Soliman Daoud, Mahmoud bey Khalil, Mtre Victor Rosetto, Messieurs Soussa, Tawil et Mtre Rodolphe Chalom bey, Avocat-Conseil.

A défaut de quorum, 21.500 actions environ étant seulement présentes ou représentées, une autre Assemblée sera prochainement tenue afin de ratifier définitivement les résolutions que cette Assemblée était appelée à ne prendre qu'à titre provisoire.

Mtre Rosetto donne alors les éclaircissements nécessaires qui n'avaient pu être communiqués par voie de Presse vu l'étendue que ceux-ci auraient dû prendre. Dans notre Numéro de la semaine écoulée nous donnions à nos lecteurs la majeure partie de la teneur de la communication qui a été faite aux actionnaires.

Fut mis en lumière le renforcement par l'adjonction de l'actif de L.E. 37.500 résultat de la différence entre P.T. 15, prix de revient du mètre carré et P.T. 40 moyenne du prix des 5 bandes de terrain constituant le lotissement de "Médinet Karoum".

Quant aux moyens de communications, un dernier tronçon d'une quinzaine de kilomètres non encore macadamisés fait l'objet de l'attention du gouvernement qui a promis de s'en occuper. L'accès du Fayoum sera de ce fait encore plus facile aux quelques 350 personnes qui vont y passer leur week-end chaque semaine.

Le brevet Banna, appelé "Bannatex" permettra à ceux qui le désireront de construire des Bungalows à bon compte à des prix voisins de 300 et 400 livres. La Société qui dispose de fonds serait disposée à faire des avances à ceux qui le désiraient moyennant un modique taux d'intérêts.

Après une discussion quant à l'opportunité et l'urgence des projets de lotissement et de construction, l'Assemblée passa au vote des résolutions portées à l'ordre du jour. Des 4274 voix, 330 s'opposèrent au vote, soit moins des 10%.

Notons avant de terminer que c'est une des rares fois où le Conseil demande aux actionnaires de collaborer à la réalisation d'un projet. Souhaitons que ces actionnaires comprennent bien leurs intérêts et agissent en conséquence.

J. A. Y.

LE SEMAINIER

SOCIETE GENERALE DES SUCRERIES ET DE LA RAFFINERIE D'EGYPTE

Rapport de l'Exercice 1945-1946

L'Assemblée Générale des Sucrieries s'est tenue Vendredi 28/2/47 à 4 h. p.m.

L'Assemblée a pris connaissance et a approuvé le Rapport du Conseil qui traite de plusieurs questions intéressant le public, notamment la prétendue pénurie du sucre, le prix de vente, les différends avec l'administration fiscale et le résultat déficitaire du compte d'exploitation, résultant de la majoration des droits d'accise et d'autres charges.

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous soumettre en conformité de l'Art. 38 des Statuts, le Compte des Profits et Pertes et la Situation Générale de l'Exercice clos le 31 Octobre 1946.

La Convention Sucrière n'ayant pas été renouvelée à partir du 1er Novembre 1945, pour les raisons exposées dans notre rapport de l'an dernier et selon le désir exprimé par vos Assemblées Générales, le Bilan actuel est le premier bilan non régi par les clauses et conditions de l'Accord de 1931.

Nos correspondants d'Amérique et d'Angleterre nous communiquent que la production totale des sucres, qui était de 21 millions de tonnes en 1945, s'est élevée à 22 millions de tonnes en 1946 et atteindra suivant les prévisions actuelles 26 millions de tonnes en 1947, insuffisantes encore pour satisfaire les besoins mondiaux qui, avant guerre, étaient de l'ordre de 31 millions de tonnes.

Le régime de restrictions à la consommation des sucres, imposé durant la guerre, continue à être appliqué plus sévèrement qu'aparavant dans certains pays, en raison de la nécessité de venir en aide aux populations des territoires libérés et des pays vaincus.

En Egypte, depuis 1940, la consommation du Pays s'est sensiblement accrue. De 130.765 tonnes en 1939/1940, elle a atteint 150.145 tonnes en 1945 et 160.000 tonnes en 1946, soit une augmentation de 10.000 tonnes par rapport à celle de 1945 et 30.000 tonnes par rapport à celle d'avant guerre.

Ainsi, une augmentation de 10 millions de kgs. en 1946, et de 30 millions depuis 1940, soit 25% de plus que la consommation d'avant guerre, n'a pu faire cesser les doléances du public pour manque de sucre et enrayer ou réduire le marché clandestin sur cet article de première nécessité.

Bien que les prix imposés pour la vente des sucres soient loin d'être rémunérateurs, la Société n'a pas manqué de faire droit aux demandes successives du Ministère de l'Approvisionnement pour l'augmentation des quantités à livrer au Pays. Elle a proposé aux Autorités plusieurs solutions en vue de faire cesser le marché clandestin, mais n'a malheureusement pas réussi à faire adopter ses suggestions.

Ce simple exposé — étayé de chiffres statistiques — suffit à prouver une fois de plus que la Société n'est nullement responsable de la prétendue pénurie de sucres.

Sans vouloir rappeler les services rendus au Pays par votre Société de tout temps et particulièrement durant la guerre, aux points de vue économique, agricole et industriel, nous tenons à signaler que depuis 1931 jusqu'au 31 Octobre 1945 le Gouvernement a perçu sur nos produits — rien qu'en droits d'accise et participations — plus de L.E. 21 millions alors que la part distribuée à nos actionnaires n'a pas dépassé L.E. 1.200.000.

Quant à l'approvisionnement du Pays, nous croyons devoir faire ressortir que les quantités de sucre que la Société a livrées pour la consommation locale, depuis le 1er Janvier 1940 jusqu'au 31 Décembre 1946, se sont élevées à plus d'un million de tonnes, mettant ainsi la population à l'abri d'une disette ressentie si fortement partout ailleurs.

Au point de vue de l'économie nationale il suffit de dire que si notre industrie sucrière avait cessé son activité, le Pays aurait dû, pour assurer ses besoins en sucre, subir les prix prohibitifs pratiqués dans les pays du Moyen-Orient et souffrir l'exode de plus de L.E. cent millions dirigées vers l'Etranger.

Tous ces services rendus au Pays, le Gouvernement semble vouloir les ignorer et s'attache à appliquer à votre Société un traitement sévère que rien ne justifie.

Messieurs,

Nous aurions aimé pouvoir vous annoncer l'heureuse issue de nos pourparlers avec le Gouvernement, au sujet des prix des sucres injustement réduits depuis 1944, de la majoration arbitraire des droits d'accise, des restrictions à l'exportation et d'autres questions intéressant la Société et le public. Mais le Gouvernement, tout en appréciant le bien-fondé de nos revendications, à la suite d'expertises faites par ses délégués, nous a communiqué qu'aucune suite ne pourra y être donnée, à moins

que la Société n'accepte une Convention similaire à celle de 1931.

Nous avons exposé dans nos précédents rapports nos différends avec le Gouvernement. Nous ne croyons pas nécessaire de nous y étendre à nouveau. Nous désirons toutefois vous mettre au courant de la suite qui y a été donnée.

Et d'abord, les contestations avec l'Administration Fiscale. Vous savez Messieurs, que cette Administration a insisté pour appliquer à notre Fonds de renouvellement l'impôt sur les bénéfices commerciaux et industriels et même l'impôt spécial sur les bénéfices exceptionnels. Vous savez que malgré l'opposition formée par la Société, l'Administration Fiscale avait exigé le paiement de L.E. 304.146,517 m/m à titre de suppléments d'impôts pour les exercices allant jusqu'à 1941/42.

Nous sommes heureux de vous annoncer que le Tribunal Mixte du Caire, par jugement rendu en date du 18 Avril 1946, a fait droit à la demande de la Société quant au caractère non imposable de la somme affectée aux Travaux de renouvellement.

Quant à la somme de L.E. 870.198 dont l'Administration Fiscale avait exigé le paiement par voie de Proclamation Militaire pour les deux exercices 1942/43 et 1943/44, le Tribunal, déclarant par son jugement du 25 Avril 1946 qu'elle a été perçue arbitrairement, a condamné l'Administration à la restituer avec les intérêts de droit, pour défaut de procédure régulière. Sur appel du Fisc, cette dernière affaire est appelée à être prochainement jugée par la Cour.

Entretiens et sans tenir compte des principes posés par le jugement du 18 Avril 1946, l'Administration Fiscale a procédé aux redressements des comptes des exercices 1942/43 et 1943/44 et, s'obstinant toujours à méconnaître le caractère non imposable du Fonds de renouvellement, nous a réclamé un supplément d'impôt de L.E. 431.745 portant ainsi à L.E. 1.301.943 le montant total de l'impôt prétendument dû pour les deux exercices en question.

Nous n'avons pas manqué de faire immédiatement opposition à cette nouvelle réclamation.

Notre second différend avec le Gouvernement concerne la réduction imposée sur les prix de vente des sucres de 10 m/m l'oke à partir du 1er Novembre 1944. Cette réduction qui devait être de 5 m/m et était accompagnée d'une promesse de relèvement des prix de vente du sucre aux confiseurs — promesse que le Ministère n'a jamais voulu mettre à exécution — a eu comme conséquence une diminution des recettes de la Société de L.E. 1.200.000 par an entraînant un déficit de L.E. 999.567,406 m/m dans le bilan de l'exercice 1944/45. Le Ministère des Finances, invité à parfaire ce déficit en vertu des clauses et conditions de la Convention, n'a pas encore donné suite à notre demande.

A cette réduction injustifiée des prix est venue se greffer une seconde réduction sous forme de majoration des droits d'accise, imposée sans contrepartie.

A l'heure actuelle, la part que le Gouvernement perçoit comme droits d'accise s'élève à L.E. 17,600 m/m soit un pourcentage de 32% sur le prix de vente fixé à L.E. 55,475 m/m par tonne.

Vous conviendrez avec nous que, s'agissant d'un article de première nécessité, cette participation est nettement exagérée.

Les protestations de la Société contre la majoration des droits d'accise, les arguments avancés et les chiffres présentés et vérifiés par une délégation des différents ministères, n'ont pu décider le Gouvernement — désireux, comme nous l'avons dit plus haut, de nous imposer une nouvelle Convention — à redresser la situation. Nous avons été par conséquent obligés de recourir aux Tribunaux, confiants que la Société recouvrera ainsi la plénitude de ses droits.

A cet égard, il y a lieu de rappeler que de tous les produits fabriqués dans le pays, le sucre est le seul article qui n'a subi qu'une hausse modérée par rapport aux prix d'avant guerre. De P.T. 4 l'oke en 1940 il a passé actuellement à P.T. 7 soit une majoration de 75% alors que le prix de la canne a presque triplé, que la main-d'œuvre a plus que doublé et que les articles d'approvisionnement et d'emballage tôle, fer, bois, etc. ont subi

des hausses considérables: le jute seul qui constitue notre emballage principal enregistre à l'heure actuelle une hausse de 400%.

Ces différentes mesures prises par le Gouvernement continuent à amputer gravement les recettes de la Société, alors que les charges sociales ne cessent d'augmenter, le prix de la canne étant maintenu, sur la demande expresse du Gouvernement, à son niveau élevé de l'année dernière et les prix des matières premières importées enregistrant une hausse persistante.

Il est de notre devoir de vous parler aussi de notre commerce d'exportation qui aurait pu, durant ces années d'après-guerre, atténuer l'effet de la réduction du prix fixé pour la consommation locale.

Malgré l'augmentation constante de nos livraisons à l'intérieur, une quantité de 24.000 tonnes était disponible pour être exportée, n'étaient-ce les entraves créées à notre commerce extérieur.

Cet excédent sera d'environ 50.000 tonnes après la campagne en cours.

Nos demandes réitérées de disposer de cet excédent pour nos clients habituels du Proche-Orient n'ont reçu que tout récemment un aboutissement partiel et dans des conditions difficiles à réaliser. D'une part, le Gouvernement a cru devoir — sans avis préalable — décréter un droit d'exportation excessif de L.E. 25.- par tonne qui, avec les droits de quai, de statistique, etc., atteint L.E. 28,550 m/m et d'autre part, il entoure l'autorisation d'exportation de restrictions et de conditions dont l'application est contraire aux usages commerciaux.

Nous n'avons pas manqué d'attirer l'attention des Autorités sur les inconvénients et les retards dans l'exportation que ces restrictions entraînent.

Par ailleurs, l'industrie de raffinage des sucres étrangers destinés à l'exportation, qui se pratiquait sur une grande échelle avant guerre, n'a pu être reprise à cause du refus du Gouvernement d'autoriser l'entrée des sucres en franchise comme par le passé.

L'industrie du raffinage, si profitable au pays, y laisserait un reliquat de L.E. 12.- par tonne, représentant les dépenses à effectuer pour transport, main-d'œuvre, achats de matières premières, droits de quai, de statistique, etc.

Durant les trois années précédant la guerre: 55.717 - 74.237 et 94.560 tonnes de sucre brut avaient été respectivement importées pour être raffinées et réexportées.

Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'importance que présente pour l'économie générale du Pays la reprise de notre activité dans cette branche de l'industrie sucrière.

Qu'il nous soit permis de remarquer que tous les pays encourageant et favorisent le commerce d'exportation et ne cherchent pas à dresser devant ce commerce si nécessaire à l'économie nationale des difficultés et des obstacles.

Messieurs,

L'insistance de la part du Gouvernement à ne pas vouloir donner suite à nos revendications nous place, dans une situation analogue à celle de l'exercice passé et nous oblige à clôturer notre bilan par un nouveau déficit de L.E. 608.350,580 m/m.

Ce déficit, le Gouvernement est tenu de le combler; il est, en outre, tenu d'assurer aux actionnaires un bénéfice raisonnable équivalent à celui des autres sociétés industrielles, puisqu'il se refuse à nous accorder le "juste prix" alors qu'il fixe lui-même le prix de vente ainsi que le prix de la canne qui, comme nous l'avons vu dans un précédent rapport, figure dans le prix de revient pour une proportion de deux tiers.

Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire de donner des explications au sujet des fonds que votre Conseil a dû prévoir pour renouvellement, amortissements, et autres charges, les chiffres fixés étant le strict minimum exigé pour faire face aux besoins de nos six usines dont l'activité de chacune, prise isolément, dépasse celle de plus d'une société importante.

Avant de terminer, nous tenons à signaler qu'alors que toutes les sociétés industrielles ont distribué depuis la guerre et continuent à distribuer des dividendes substantiels, votre Société a dû se confiner à une limite de 7%, réduite même jusqu'à 5 1/2 en 1941/42 et 5% en 1944/45.

Messieurs,

Ces difficultés passagères ne doivent pas vous donner trop d'inquiétude. Notre actif est sain, notre cause est juste et nous sommes convaincus que le Gouvernement finira par reconnaître nos droits et revenir à une attitude plus conciliante et plus équitable vis-à-vis de la plus grande société agricole et industrielle du Pays, qui a toujours rempli consciencieusement ses devoirs envers le Gouvernement et le public.

Du résultat de l'Exercice, il serait injuste de déduire que notre Personnel n'a pas fourni le maximum d'effort; notre production s'accroît mais nos difficultés augmentent. Nous tenons à remercier la Direction et le Personnel de la Société pour leur concours si dévoué.

Messieurs,

Nous regrettons que les résultats de l'Exercice ne permettent pas à votre Conseil de recommander le paiement immédiat d'un dividende quelconque.

Considérant toutefois qu'il ne serait pas équitable de vous priver d'un minimum de revenu et confiants dans l'issue heureuse du différend avec le Gouvernement en ce qui concerne les droits d'accise, soit à l'amiable soit par voie de justice, nous vous proposons la fixation d'un dividende conditionnel de 5% dont le paiement sera subordonné à la réalisation d'une de ces éventualités.

TRAVAIL DES SUCRERIES

Au cours de la campagne 1945/46 nos Sucrieries ont travaillé 1.731.037 tonnes de cannes contre 1.701.945 tonnes la campagne précédente.

La production de sucre a été de 179.857 tonnes en 1946 contre 172.527 tonnes en 1945.

Le tonnage de cannes à travailler de la campagne en cours s'annonce légèrement supérieur à celui de la campagne précédente. La forte crue de cet été et sa longue durée semblent avoir eu un effet bienfaisant sur le rendement cultural et la richesse de la canne.

Notre Service Cultures continue ses expériences d'essais de variétés importées de divers pays tropicaux, tendant à obtenir une canne satisfaisant le cultivateur et l'industriel.

Actuellement, une quarantaine de croisements sont sous étude, dont quelques-uns donnent des résultats très encourageants et qui pourront bientôt être soumis à un essai industriel.

TRAVAIL DE LA RAFFINERIE

La Raffinerie a produit 166.294 tonnes de sucres raffinés contre:

Tonnes	162.768	en	1941/42
"	157.756	"	1942/43
"	155.323	"	1943/44
"	148.194	"	1944/45

Ces cinq dernières années, elle n'a travaillé que du sucre provenant des récoltes égyptiennes, les importations ayant cessé depuis 1941 du fait de la guerre, et les exportations, prohibées depuis 1942, n'ayant pu être reprises jusqu'ici.

COMMERCE DES SUCRES

Voici les chiffres de nos livraisons au Pays dans les six dernières années:

Tonnes	130.770	en	1940
"	132.545	"	1941
"	137.765	"	1942
"	150.815	"	1943
"	145.230	"	1944
"	150.145	"	1945
"	159.945	"	1946

En 1940 la consommation de l'Egypte n'était que de 130.765 tonnes tandis qu'en 1946 elle a atteint 159.958 tonnes, soit une augmentation de près de 25% par rapport à celle d'avant guerre alors que les pays d'Europe ont dû réduire leur consommation de plus de 50%.

Résultats de l'Exercice

Les Recettes et Reports de l'Exercice ressortent à ... L.E. 9.884.536,739

La prise en charge des stocks de sucre au 1er Novembre 1945 et les dépenses de l'Exercice s'élèvent à ... " 10.403.513,288

Le déficit d'exploitation est donc de ... L.E. 518.976,549

auquel il y a lieu d'ajouter le Service des Obligations:

Amortissement de 1831	
Obligations par tirages ...	L.E. 35.315,412
Intérêt statutaire à raison	
de 20 francs par titre ...	" 54.058,619
	" 89.374,031

Total du déficit ... L.E. 608.350,580

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL ET NOMINATION DES CENSEURS

Un Administrateur est sortant: S.E. Mohamed Mahmoud Khalil Bey; il est rééligible. Nous proposons sa réélection à vos suffrages.

Mr. R.R. Brewis, Censeur de nos comptes depuis l'exercice 1923-1924, nous a fait part de son désir de résigner ses fonctions en raison de son départ pour l'Angleterre.

En lui souhaitant un heureux séjour dans son pays nous lui exprimons nos regrets d'être privés d'une collaboration qui fut toujours compétente et courtoise.

Nous proposons pour son remplacement son collègue Mr. Oscar Couldrey de la Maison Russell & Co.

Nous vous proposons de ratifier cette nomination et de renouveler le mandat de Mr. Sherley Dale en fixant leur rémunération pour l'exercice 1946-1947.

Rapport des censeurs

Messieurs les Actionnaires
de la Société Générale des Sucreries et de la Raffinerie
d'Egypte,

Le Caire.

Messieurs,

Nous avons comparé le Bilan ci-haut avec les Comptes du Siège ainsi qu'avec les extraits comptables envoyés par les Usines et Agences, ce dont nous certifions la conformité.

Le litige relatif au versement de la somme de L.E. 1.174.344,869 m/m à l'Administration Fiscale mentionné dans notre dernier rapport, n'a pas encore été définitivement tranché.

Le Gouvernement Egyptien n'a pas encore donné suite à la réclamation de la somme de L.E. 999.567,406 m/m représentant la diminution des Recettes de l'Exercice 1944/45 à la suite de la réduction du prix de vente du Sucre.

La Société demande également au Gouvernement réparation du préjudice subi à la suite de l'augmentation des droits d'accise sur le Sucre à partir du 1er Novembre 1945.

En outre certains points sont en suspens avec le Gouvernement au sujet du règlement définitif des comptes résultant de la Convention terminée le 31 Octobre 1945.

Sous réserve de ce qui précède, il résulte de notre examen que le Bilan ci-dessus est établi correctement et qu'il représente en conformité des écritures sociales, la situation vraie et exacte des affaires de la Société au 31 Octobre 1946.

Veillez agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.
R.R. BFEWIS & SH. DALE
Censeurs

Le Caire, le 22 Février 1947.

SITUATION GÉNÉRALE AU 31 OCTOBRE 1946

A C T I F :

USINES, IMMEUBLES ET PROPRIETES:—

Usines:	L.E. m/m	L.E. m/m
Hawamdieh	307.349,419	
Cheikh-Fadl	23.802,632	
Abou-Kourgas	20.736,243	
Nag-Hamadi	144.059,147	
Ermant	101.918,979	
Kom-Ombo	86.762,310	
		684.628,730
Matériel agricole et bétail	6.829,095	
Flotte du Nil	8.412,813	
		15.241,908
Immeuble Siège Social	12.779,919	
Chouahs du Caire et d'Alexandrie	8.800,—	
		21.579,919
Coupons intérimaires sur Obligations Ordinaires (1)		95.449,671
Acheteurs de propriétés	714,431	
Comptes-courants divers	212.513,197	
Comptes-courants clients	22.727,177	
Cautionnements	33.698,158	
Acompte sur dividende aux Obligations Ordinaires	15.021,057	
Sommes payées à l'Administration des Impôts	1.174.344,869	
Montant à parfaire par le Gouver. Egyptien pour ex. 1944/45	999.567,406	
		2.458.586,295
Dépenses et Avances pour prochaines campagnes	334.562,310	
Avances sur contrats pour fournitures cannes	254.321,791	
		588.884,101
Stock des sucres (2)	3.807.719,653	
Stock des marchandises (3)	1.974.507,041	
		5.782.226,694
Valeurs diverses (4)		907.057,190
Espèces en caisse	55.670,538	
National Bank of Egypt	2.415.691,263	
Banques diverses	2.413,764	
		2.473.775,565
Déficit de l'Exploitation	518.976,549	
Charges Obligataires (5): L.E. m/m		
Amortissement	35.315,412	
Intérêts	54.058,619	
	89.374,031	
Déficit total de l'Exercice (6)		608.350,580
Total de l'Actif		13.635.780,653

CAISSE DE PREVOYANCE:

Espèces	56.775,243
Titres	325.293,201
	382.068,444

- (1) Cette charge doit être amortie dans les 25 dernières années de la Société (Art. 3 du Concordat du 2 Juin 1906).
- (2) Au prix de revient certifié par l'Administration ou au-dessous. Une partie se trouve en consignation auprès de tiers.
- (3) Au prix de revient certifié par l'Administration.
- (4) Titres au prix d'achat.
- (5) A ratifier par l'Assemblée Générale.
- (6) Déficit attribuable à l'insuffisance du prix de vente des sucres et à la majoration des droits d'accise sans contre-partie.

P A S S I F :

CAPITAL:—

	L.E. m/m	L.E. m/m
239.439 Act. Priv. de Frs. 100 (1)	923.635,942	
108.334 Act. Ord. de Frs. 100	417.898,405	
38.600 Parts de Fondation	mémoire	
		1.341.534,347
OBLIGATIONS:—		
69.625 Obligations Ordinaires de Frs. 400.- à revenu variable (2)		1.074.313,750
COMPTE-COURANTS ET PROVI- SIONS DIVERSES:—		
Comptes-courants et comptes d'or- dre	2.135.854,866	
Sommes reçues à valoir sur sucres à livrer	261.589,435	
Comptes à régler	84.876,096	
Accise et perception gouvern. ...	549.569,920	
Cautionnements et dépôts	2.199.336,283	
Provision pour coupons échus et Obligations amorties	481.094,770	
Recettes pour proch. campagnes	60.809,617	
Contre-partie des sommes payées à l'Administration des Impôts ...	1.174.344,869	
		6.947.475,856
Renouvellement et usure exceptionn. des usines (3)	2.839.102,991	
Renouvellement et amortissement industriel (4) ...	540.000,—	
Remplacement des articles des magasins (5)	594.907,800	
Dépréciation des Stocks et marchand. diverses (4)	180.000,—	
Provision pour indemnisation ouvriers	63.000,—	
Fonds de Prévoyance: Assurances	55.445,909	
		13.635.780,653
Caisse de Prévoyance du Personnel		382.068,444

- (1) Remboursables à Frs. 125.- en cas de liquidation de la Société (Art. 5 du Concordat du 2 Juin 1906 et Art. 5 et 14 des Statuts).
- (2) Amortissables à Frs. 500.- par tirages ou par rachats en Bourse au-dessous de Frs. 500.- l'amortissement annuel constituant une première charge sur les produits disponibles (Art. 1 et 2 du Concordat).
- (3) Conformément à l'Art. 2 parag. 5 de la Convention avec le Gouvernement Egyptien et aux accords subséquents notamment ceux parus au Journal Officiel No. 112 du 28 Sept. 1944.
- (4) Après Convention.
- (5) Pendant Convention.

COMPTE DES PROFITS ET PERTES DE L'EXERCICE 1945-1946

D E B I T :	L.E. m/m	L.E. m/m	C R E D I T :	L.E. m/m
Stock des sucres pris en charge au 1er Novembre 1945		3.315.942,755	VENTES NETTES:	
Frais d'Exploitation des Sucreries et de la Raffinerie:			Sucres raffinés et bruts	5.955.156,340
Hawamdieh	473.859,465		Stock des sucres au 31 Octobre 1946 (1)	3.807.719,653
Cheikh-Fadl	370.900,530		Intérêts et Recettes diverses	121.660,746
Abou-Kourgas	1.220.685,771			
Nag-Hamadi	1.638.466,523			
Ermant	1.015.529,989			
Kom-Ombo	771.742,869	5.491.185,147		
Frais de transports et assurances des sucres		192.331,842		
Commissions de ventes et rémunérations diverses		5.013,010		
Frais d'emballage des sucres raffinés Administration Centrale	110.062,637	129.862,535		
Droits des titres à la Bourse de Paris	3.888,374			
Impôts Egyptiens	9.226,988			
Caisse de Prévoyance	3.000, —	126.177,999		
Total des Dépenses		9.260.513,288		
Renouvellement et amortissement industriel	540.000, —			
Dépréciation des Stocks et marchandises diverses	180.000, —			
Provision pour charges diverses et risques en cours	360.000, —			
Provision pour indemnisation ouvriers	63.000, —	1.143.000, —		
Total		10.403.513,288		
Charges Obligatoires:				
Amortissements	35.315,412			
Intérêts	54.058,619	89.374,031		
Total général des charges		10.492.887,319		
			Total des Recettes	9.884.536,739
			Déficit de l'Exercice (2)	608.350,580

(1) Une partie se trouve en consignation auprès de tiers.

(2) Déficit attribuable à l'insuffisance du prix de vente des sucres et à la majoration des droits d'accise sans contre-partie.

ALSAY WILLSON & Co.

Haret Zogueb 5
Tél. 54389

**Machines et accessoires pour
l'industrie textile, courroies, etc.
en stock et sur commande**

EGYPTIAN JUTE Co.

S.A.E.

**Sacks, Bags, Hessians
& Sewing Twines**

Head Office

17, SHARIA KASR EL NIL — TELEPHONE 47446

Factory

SHOUBRA EL KHEIMA — TELEPHONE 43076

Le rapport du Conseil d'Administration de la Banque de Syrie et du Liban

Exposé de la situation économique et financière au Liban et en Syrie

Nous reproduisons ci-après les passages essentiels du rapport présenté par le Conseil d'Administration de la Banque de Syrie et du Liban à l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Paris le 1er Octobre 1946.

Ce document présente en lui-même un grand intérêt parce qu'il constitue une étude synthétique de la structure économique et financière du Liban et de la Syrie.

Sur ce plan économique, le problème principal pour la Syrie et le Liban est l'équilibre de leur balance des comptes ou plus modestement de leur balance des paiements.

Ce problème, dont dépend non seulement leur bien-être mais également leur réelle indépendance pour l'avenir, n'a pas cessé d'occuper notre esprit et, dès la fin de 1943, nous en signalons l'importance dans nos rapports de fin d'année.

Les dépenses de la Puissance Mandataire de 1920 à 1941 avaient laissé un excédent, les dépenses des armées alliées de 1941 à 1946 l'ont considérablement augmenté. Mais l'accession à l'indépendance, la fin de la guerre, l'évacuation des troupes vont priver ces pays d'éléments qui, sans que l'économie locale ait lieu à fournir d'efforts, rendaient leur balance positive. Certes, les excédents accumulés depuis 1920 peuvent leur permettre, à condition qu'ils ne soient utilisés qu'à bon escient, de concevoir et d'appliquer sans précipitation les aménagements nécessaires, mais il est urgent que le Liban, comme la Syrie, s'applique sans tarder à préparer des plans qui seront exécutés ensuite sans défaillance : il y va de leur existence même.

La structure économique des deux pays est si différente que l'un et l'autre doivent faire face à des problèmes qui sont propres à chacun d'eux et que le retour à des conditions normales de production et de répartition dans le monde rendra de plus en plus particuliers.

LA SITUATION DU LIBAN

En ce qui concerne le Liban, les revenus du transit, du tourisme et de scolarité peuvent avec adaptation des commerçants aux conditions nouvelles, avec une amélioration considérable des stations d'estivage et de sports d'hiver, avec un accueil moins réticent aux Universités étrangères, permettre d'améliorer sensiblement ces postes déjà positifs de la balance des paiements.

Les remises des émigrés doivent également pouvoir devenir plus substantielles si ces derniers sont certains que la situation générale du pays permet d'investir leurs fonds en toute sécurité et avec un rendement raisonnable. Les mêmes facteurs jouent pour les investissements de capitaux étrangers qui, conjugués avec les capitaux locaux, doivent subvenir à un équipement et à une industrialisation permettant de réduire certaines importations et d'augmenter certaines exportations avec, comme but ultime, l'équilibre de la balance commerciale, élément de la balance des paiements d'un tel ordre de grandeur qu'il ne peut être négligé, quels qu'en soient les autres éléments positifs.

Mais la pénurie de matières premières, les possibilités restreintes d'aménager de nouvelles terres de culture ou d'améliorer le rendement des anciennes laissent peu d'espoir d'arriver à une solution satisfaisante, malgré les disponibilités de force motrice provenant de la houille blanche par exemple, à moins que la réduction du coût de la vie et de la diminution ou la suppression des droits de douane ne permettent de créer des industries de transformation alimentées par des matières premières importées et entretenues par des débouchés extérieurs acquis grâce à des prix de revient comparablement inférieurs.

La constitution du Liban en zone franche pourrait lui donner ces possibilités et assurer l'épanouissement de ce pays, porte du Proche-Orient, comme entrepôt des pays avoisinants, centre d'arbitrage des marchandises et plus tard des changes, centre culturel, lieu d'élection du transit entre l'Orient et l'Occident.

LA POSITION DIFFERENTE DE LA SYRIE

Par contre, en ce qui concerne la Syrie, le problème du déficit de la balance des paiements est presque totalement un problème de balance commerciale, tant les autres éléments sont négligeables.

Il ne fait aucun doute qu'une extension des cultures et une amélioration de leur rendement n'est pas une question difficile à résoudre; il est certain que toute une série d'industries peuvent être améliorées ou montées en utilisant les matières premières d'origine animale, végétale ou minérale qui existent en puissance et sont facilement exploitables.

La aussi le matériel, la technicité et les capitaux étrangers

seront d'un précieux appoint et cet appoint ne fera pas défaut aussi longtemps que ces éléments de prospérité se sentiront protégés et traités avec la même considération que les éléments locaux avec lesquels ils doivent évidemment étroitement s'associer.

Ces point de vue économique ne peut être dissocié du point de vue financier et les programmes, quels qu'ils soient, s'interprètent et s'exécutent finalement par les moyens d'échange que sont les monnaies.

La monnaie libanaise et la monnaie syrienne qui circulent librement dans chacun de ces deux pays sont, de ce fait même, dépendantes du même régime.

L'une et l'autre sont rattachées à la "zone franc", par suite d'un état de fait dont la modification ne peut être immédiate.

Cet état de fait provient de ce que les dépenses de la Puissance Mandataire et, depuis 1941, des armées alliées n'ont pu être effectuées que grâce aux prêts que leur ont consentis les Etats, en mettant des devises libanaises ou syriennes à leur disposition contre dépôt en contrepartie de sommes correspondantes libellées en la monnaie de l'emprunteur: là a résidé la principale contribution de la Syrie et du Liban à l'effort de guerre et c'est de là que part leur position indiscutable dans le monde d'après guerre aux côtés des Alliés.

Si les dépenses soviétiques et américaines ont été nulles, si les dépenses britanniques ont pu être résorbées au fur et à mesure de leur naissance par des transferts de capitaux en zone sterling ou des importations de marchandises, par contre les dépenses françaises, par suite de la condition de la France pendant la guerre, se sont accumulées sans pouvoir être utilisées. Cette créance, qui s'élève à quelque vingt-cinq milliards de francs, forme la garantie de la circulation en puissance et présente, avec les fonds que la population possède à l'étranger, la masse de manœuvre qui fait que le problème de la balance des paiements peut être discuté à tête reposée.

La France cherche, dans toute la mesure du possible, à rendre cette somme disponible soit par des exportations sur la Syrie et le Liban, soit par la mise à leur disposition de devises étrangères. Le rendement rétabli des usines en France et le transport redevenu normal des produits de l'Union Française donnent tout apaisement au sujet de cette réalisation.

Les répercussions de cet état de fait sur la valeur future de la monnaie libanaise et de la monnaie syrienne ne peuvent être envisagées aujourd'hui que dans le cadre de l'organisation du Fonds Monétaire International auquel la Syrie et le Liban ont adhéré, qui doit fonctionner à partir du 1er janvier 1947 et qui doit, avant cette date, fixer d'accord avec les intéressés la valeur de chaque monnaie par rapport aux autres monnaies et à l'or.

L'ensemble du problème financier et économique est, comme dans tous les pays, intimement lié à une bonne gestion des finances publiques. La meilleure formule est l'adaptation des dépenses à des possibilités de recettes dont l'incidence ne pèserait pas trop lourdement sur l'économie du pays.

LES BENEFICES DE L'EXERCICE 1945 DE LA BANQUE DE SYRIE ET DU LIBAN

Les bénéfices nets de l'Exercice 1945 sont de 10.048.234 fr. 40, déduction faite de tous frais généraux, impôts, charges sociales, amortissements et provisions.

Sur les bénéfices nets s'élevant à Fr. 10.048.234 40 nous vous proposons la répartition suivante :

— Réserve légale Fr. 296.228 90
portant cette dernière à 10% du montant du capital;
— La somme nécessaire pour répartir aux actions un dividende de 6% brut, soit 2.842.500 "

Le reliquat soit	Fr. 3.138.728 90
auquel il y a lieu d'ajouter le report de l'Exercice 1944	Fr. 6.909.905 50
Au total	Fr. 960.702 18
serait réparti comme suit :	Fr. 7.870.207 68
— Report à l'Exercice 1946	Fr. 766.545 18
— 10% au Conseil d'Administration	710.366 25
— 90% aux actions	6.393.296 25
	Fr. 7.870.207 68

permettant de fixer le montant du coupon, après déduction des impôts à :

60 francs pour les actions libérées;
49 fr. 50 pour les actions non libérées.

NOUVELLES ECONOMIQUES DU PROCHE-ORIENT

Liban

Au Conseil des Ministres LE NOUVEAU STATUT DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

Au cours de sa dernière réunion le Conseil des Ministres a examiné en particulier le projet d'enregistrement et de contrôle des sociétés étrangères. Ce projet comporte 39 articles dont le plus important est celui qui accorde au Ministre de l'Economie Nationale la faculté de refuser, dans certaines circonstances, l'établissement de nouvelles sociétés.

Une autre disposition oblige les sociétés étrangères à recruter leur personnel parmi les ressortissants libanais à l'exception du Directeur Général et des employés spécialistes. Ce projet prévoit enfin la possibilité d'élever le montant de la garantie pécuniaire exigée des dites sociétés et l'obligation de tenir leur comptabilité en arabe.

Le Conseil des Ministres a approuvé par ailleurs, le projet d'institution d'un système de libre échange des produits agricoles et industriels avec les pays arabes et a chargé le Ministre des Affaires Étrangères d'engager les négociations nécessaires avec les gouvernements intéressés.

LES LICENCES D'EXPORTATION D'AGRUMES

Les entretiens entre le Ministre de l'Agriculture et les producteurs et exportateurs d'agrumes ont abouti à la publication des deux arrêtés suivants :

1. — L'exportation des agrumes libanais est soumise à une licence officielle délivrée par le Ministre de l'Economie Nationale.

2. — Le droit d'exportation des agrumes sera uniquement réservé aux commerçants ayant exporté cet article durant les années 1936, 1937 et 1938.

LA TARIFICATION DES COLONIAUX

Le Service de la Répression a décidé de publier, tous les mardis, une tarification hebdomadaire générale des prix des coloniaux : sucre, riz, lentilles, samné, huile, café, etc...

LES IMPORATIONS ET LES DEVICES RARES AU C.S.I.C.

Après des délibérations qui ont duré plus de deux semaines, le Conseil Supérieur des Intérêts Communs vient de mettre au point les listes des produits d'importation et d'exportation nécessaires aux deux pays à effectuer durant l'année 1947.

D'autre part le journal "Al Yom" annonce que le C.S.I.C. a

décidé la création à Damas d'un Office des Changes qui serait indépendant de celui de Beyrouth et qui aurait pour tâche l'octroi de devises rares aux commerçants syriens. Le nouvel office de Damas commencerait son activité en Avril prochain.

PROMULGATION DE LA LOI SUR LES LOYERS

Le Président de la République a promulgué la loi des loyers par le décret suivant :

Art. unique. — Est prorogé jusqu'au 31 décembre 1947, l'effet des dispositions de la loi des loyers en date du 24 février 1945, modifiée par la loi du 18 février 1946. La présente loi entre en vigueur à dater du 1er janvier 1947.

LA CAUTION SUR LES AGENCES DE VOYAGE

La Direction de la Sûreté Générale a avisé les agences de voyages qu'elles sont tenues de payer sans tarder au Trésor de l'Etat les garanties pécuniaires prévues par l'arrêté 2990.

LA LOI DU COMMERCE MARITIME

La loi réglementant le commerce maritime qui vient d'être ratifiée par le Chef de l'Etat stipule notamment :

— Le droit de pêche et de navigation dans les côtes et entre les ports libanais est uniquement réservé aux bateaux libanais.

— Des registres pour l'enregistrement des bateaux seront tenus dans les ports de Tyr, Saïda, Beyrouth et Tripoli.

— Les navires appartenant à des étrangers résidant au Liban peuvent être enregistrés dans les ports libanais après autorisation du Ministre des Travaux Publics.

Syrie

UN DEFICIT DE 90 MILLIONS DANS LE COMMERCE EXTERIEUR DE 1947

Le déficit dans le commerce extérieur de la Syrie est estimé

à 90 millions de livres pour 1947, déclare un rapport officiel du Ministère de l'Economie Nationale.

Cette nouvelle a particulièrement alarmé le gouvernement syrien qui entend adopter une nouvelle politique tendant à intensifier les exportations et à limiter les importations en vue d'assurer un certain équilibre dans la balance du commerce extérieur.

LA NOUVELLE POLITIQUE ECONOMIQUE DANS LES RAPPORTS DES EXPERTS ETRANGERS

L'expert américain du Ministère de l'Economie Nationale a présenté son rapport relatif à la culture de la betterave sucrière et des oléagineux tels que le soja, le sésame, le ricin, les arachides.

L'expert agricole estime que le Ministère de l'Economie Nationale doit procéder sans tarder aux travaux suivants :

1. — Statistiques complètes sur la production agricole.

2. — Etude détaillée de chaque récolte agricole : production, prix de revient, marchés d'écoulement.

3. — Améliorations techniques à apporter dans les méthodes de culture actuelles.

4. — Ecoulement des produits agricoles sur les marchés locaux et étrangers directement ou par l'intermédiaire de coopératives agricoles.

La répartition des devises rares

Le Ministère de l'Economie Nationale a publié le communiqué suivant :

"Le Ministère de l'Economie Nationale, après examen des demandes d'attribution des devises rares pour des importations de marchandises payables en dollars et livres sterling, relative au solde du quota de 1946, informe qu'il a distribué ces devises aux priorités et ensuite à l'achat des produits de première nécessité pour la consommation et pour l'équipement national.

"Ce sont : les denrées alimentaires de base, l'équipement agricole et industriel relatif aux industries qui méritent d'être encouragées au Liban, les produits chimiques, les tissages locaux, les tissus de laine populaires, les moyens de transport essentiels à l'exception des moyens de transport de luxe.

"Ce Ministère a pris en considération les distributions antérieures ; il a privé les importateurs qui ont déjà reçu d'importantes quantités de devises et a fait bénéficier ceux qui n'avaient obtenu des quantités de devises insuffisantes ne correspondant pas à leur activité passée.

"Ce Ministère affichera les noms des importateurs, à qui ont été attribuées des devises rares, à la porte de ses locaux de l'immeuble Daboul. Les bénéficiaires devront retirer leurs licences dans le délai d'une semaine de l'affichage faute de quoi elles seront annulées.

"Quant aux demandes présentées en 1947 au titre de 1946, qui n'ont pas encore été examinées, elles devront être retirées dans un délai de dix jours à dater de ce communiqué. Elles devront être présentées à nouveau conformément à la nouvelle réglementation qui sera promulguée ultérieurement par ce Ministère pour l'année 1947. Tout importateur qui désire avoir une entrevue avec le Ministre au sujet des devises rares pourra l'obtenir les jeudis entre 16 heures et 19 heures à son bureau de l'immeuble Daboul. Ce Ministère attire l'attention des importateurs d'avoir à s'abstenir d'intermédiaires et de recommandations pour l'obtention des devises rares sous peine de voir leurs demandes retardées de deux mois et leurs noms affichés ainsi que celui de l'intermédiaire.

"Les marchandises arrivées en Douane ne pourront faire l'objet d'aucune attribution de devises rares, qu'elles soient livrables contre remise de documents ou non.

"Les importateurs devront se conformer aux prescriptions de ce communiqué et de la nouvelle réglementation à promulguer".

UNE FABRIQUE DE BAS EN NYLON A DAMAS

Une société anonyme au capital d'un demi-million de livres syriennes vient d'être fondée à Damas pour la fabrication des bas en nylon.

Un des fondateurs de cette société s'est rendu à cet effet aux Etats-Unis en vue de procéder aux achats des machines et de matériel nécessaires à la nouvelle fabrique destinée à assurer les besoins de la Syrie en cet article.

Turquie

CHIFFRE RECORD DU COMMERCE EXTERIEUR

Le volume des exportations effectuées au cours des quatre derniers mois a atteint le chiffre de 500 millions de livres. Ce montant constitue un record par rapport aux chiffres obtenus au cours des mois correspondants des années précédentes. Le surplus de la récolte de 1946 se trouve presque entièrement absorbé.

LES PECHERIES EN EGYPTE

Il est grand temps que l'Egypte qui est sous-alimentée, pense à entreprendre des réformes sérieuses pour améliorer l'état de ses pêcheries.

L'état des pêcheries en Egypte se présente comme suit:

Le nombre de pêcheurs se monte à 50.000 dont 20.000 vivent sur les lacs. En moyenne, le champ d'action de chaque pêcheur est de 35 feddans. La production totale est de 40.000 tonnes dont 25.000 provenant des lacs.

Quant à la pêche sur les côtes de la Méditerranée et de la Mer Rouge, elle ne donne que 10.000 à 12.000 tonnes de poisson. La moitié de cette production est constituée par les sardines vivant surtout dans le lac Menzaleh, à Rosette et à Port-Saïd.

Cette quantité de poissons est insuffisante surtout que le peuple égyptien manque de nourriture riche en protéine. En effet, nous avons besoin de décupler cette quantité pour arriver à consommer moins que les Anglais dans une proportion de 20 pour cent.

Toutefois, au cours des vingt dernières années, la production n'a pas accusé une hausse appréciable. Tandis qu'en Angleterre, la production des poissons a été portée au triple au cours du dernier quart de siècle. De même, la Russie qui produisait au temps des Tsars 13.000 tonnes a vu cette quantité s'élever aujourd'hui à 280.000 tonnes.

De plus, certains éléments tendent à diminuer la production du poisson en Egypte: les lacs se voient amputés de vastes superficies qui sont desséchées aux fins de l'agriculture. De même, les barrages qui sont construits sur le Nil, empêchent dans une large mesure, les poissons d'affluer du Haut-Nil. Il faut ajouter que la conversion de l'irrigation du système des bassins en irrigation pérenne a porté un grand préjudice aux pêcheries.

LA PECHE DES SARDINES.

La saison de la pêche de ce poisson est étroitement liée à celle de la crue du Nil. En effet, le limon, rejeté dans la mer, contenant des sels nutritifs, procure aux sardines une excellente nourriture.

La pêche commence immédiatement après la rupture des digues (Sudds) construite annuellement près des deux embouchures du Nil, à Damiette et à Rosette. Certaines indications portent à croire que les sardines se multiplient plus intensément dans l'embouchure qui reçoit la première des eaux de la crue.

Ily a des possibilités pour que les sardines soient en surabondance pendant la courte saison de la crue du Nil et, en conséquence, certaine projets ont été proposés pour l'établissement d'usines de conserves.

La pêche des sardines est plus importante à l'embouchure du Nil que partout ailleurs dans le Moyen-Orient. On y emploie encore un ancien procédé qui consiste à traîner un léger bateau de pêche entre deux voiliers. Ces bateaux ne pèsent pas plus que 40 tonnes. Fabriqués en bois, ils sont munis de moteurs Diesel de 60 c.v.

Des recherches, menées par le Département des Pêcheries Egyptiennes, ont démontré que l'influence du Nil se fait sentir autour du Delta et que la saison des pêches est la même que celle des crues du fleuve. Cette influence s'étend encore plus loin, jusqu'à Haifa où Liebman (1935) a prouvé que dans les mois d'Août-Septembre, la salinité de la mer (dans les environs du port) baisse brusquement tandis que la production des sardines est deux fois plus élevée qu'à n'importe quel autre moment de l'année.

PECHERIES DANS LES EAUX INTERIEURES DE L'EGYPTE.

Pour deux raisons, les pêcheries à l'intérieur sont plus rémunératrices que celles des mers:

rières pourvoit la pêche de main-d'oeuvre et permet la création de marchés à proximité du fleuve et des lacs.

1) Elles se prêtent au contrôle plus facilement que la mer.

2) Le fait que les habitants vivent autour des eaux intérieures.

Les statistiques des années allant de 1936 à 1940 nous montrent que la quantité des poissons recueillie dans les eaux intérieures s'élève de 24.000 à 29.700 tonnes, tandis que celle des poissons de mers est de 4.500 à 11.600. Cependant, il ne faut pas se fier à ces chiffres, car il existe des quantités considérables de poissons qui ne sont enregistrées ni au moment du débarquement ni dans les marchés. D'ailleurs, le nombre de pêcheurs sur les eaux intérieures est plus grand.

Les eaux des lacs et du Nil couvrent plus d'un million de feddans du sol égyptien soit 1/5 des terres cultivées. Elles sont réparties de la façon suivante: 565.000 feddans couvrant les lacs, 400.000 feddans pour le fleuve et 120.000 fed. de canaux et drains. Les pêcheries sont plus développées sur les lacs que partout ailleurs. Dans les terres cultivées, il existe plus d'un million de fed. de bassins qui, au moment des crues, permettraient la rapide croissance des poissons. Cependant, cette période de la crue étant très courte, ces bassins n'ont pas été exploités à cette fin.

Les lacs dans lesquels sont pratiquées les pêcheries sont les lacs Menzaleh, Borollos, Idku, Mariout et Karoun.

Le tableau suivant représente la superficie de ces lacs, leur production de poisson, et la moyenne en feddans par pêcheur.

Nom du lac	Superficie en feddans	production par feddan en kil.	moyenne en feddan par pêcheur
Menzaleh	345.000	38	62
Borollos	133.000	29	18
Edkou	32.000	56	13
Mariout	47.000	36	34
Karoun	54.000	37	33,5

La pêche dans ces lacs est en étroit rapport avec le mode d'irrigation pratiqué dans la région. En effet, les lacs reçoivent des eaux des drains.

D'autre part, en réalisant le projet de Wadi-Rayan, l'Egypte se créer un nouveau lac de 173.000 feddans.

COMMENT AMELIORER LES PECHERIES.

Il faut avouer que le Gouvernement n'a pas accordé aux pêcheries toute l'attention qu'elles méritent. Les autres pays ont déployé de louables efforts pour l'amélioration de cette importante industrie. Parmi les réformes que l'Egypte peut apporter dans ce domaine, citons l'emploi des bateaux à moteur au lieu des anciens voiliers actuellement utilisés, l'encouragement de la construction de ces bateaux et l'entraînement des pêcheurs sur les procédés modernes. On devrait également organiser les marchés des poissons, favoriser la création de frigidaires et d'usines de conserves dans les centres importants de la pêche et réduire les droits d'exportation.

D'autre part, l'Institut Fouad I d'Hydrobiologie en collaboration avec le Département de Pêcheries a élaboré en 1930 une politique générale pour les pêcheries mais qui n'a pas été adoptée par le Gouvernement. Nous résumons les projets suggérés:

1) Organiser le commerce de poissons, faciliter leur transport, favoriser la pêche maritime et entraîner les pêcheurs à la pratiquer.

2) Etudier les ressources maritimes et principalement l'éponge et créer une grande industrie nationale basée sur l'exploitation de l'éponge de la Méditerranée.

3) La mise en conserves des sardines et l'introduction de la fumigation des poissons dans les industries domestiques.

Nous attirons l'attention des autorités compétentes sur la nécessité d'accorder leur sollicitude aux pêcheries en vue de relever le niveau de l'alimentation de la masse et ouvrir de nouveaux horizons aux chômeurs dont le nombre ne cesse de s'accroître.

GAMIL SABBAN

Pour vos lunettes
consultez le spécialiste
Michel GREICHE



I, rue Emad el Dine
(près de l'Américaine)

L'EGYPTE aura enfin sa grande course automobile et non seulement une course automobile, mais une course internationale à laquelle participent quelques-uns des plus grands champions internationaux.

Cette course marque également les débuts dans le monde de la "Cisitalia," une véritable découverte de la technique de l'automobile. Et tout de suite après l'Italie, c'est en Egypte que la "Cisitalia" vient s'essayer.

Cette voiturette, contrairement à la plupart des voitures de course, ne comporte pas de compresseurs, compte quatre cylindres seulement et une cylindrée de 1.100 c.c. A sa première sortie, il y a six mois en Italie, elle enleva les cinq premières places d'une course groupant les voitures de sa catégorie.

Il aurait été intéressant de pouvoir donner plus de détails sur la conception de ce petit grand moteur, mais l'on comprendra aisément que son constructeur n'ait pas encore rendu public le "secret," le "grand secret".

Quelques détails d'ordre général ont cependant été donnés sur la "Cisitalia." Son moteur a de nombreux traits communs avec la "Fiat 1.100". Il développe une puissance de 60 chevaux et effectue 5.500 tours par minute. La consommation est très réduite.

Les innovations sont entre autres deux radiateurs, l'un pour l'eau et l'autre pour l'huile, ainsi que des pistons à

SIMCA

Sûre - Rapide - Economique

Jeune - Elegante - Nerveuse

Confortable - Silencieuse - Sobre

Le Caire :

EGYPTIAN IMPORT MOTOR CAR Co.
Tél. 58027 et 42687

Alexandrie :

PAUL ZERVUDACHI & Co.
Tél. 24079

La course auto

ailettes. Le tout contribue à assurer à la machine un refroidissement parfait.

Du côté pratique, la "Cisitalia" apporte des perfectionnements, qui entreront certainement dans un proche avenir, dans la construction des voitures de tourisme. Le changement de vitesse, par exemple, s'effectue de la seconde à la troisième vitesse sans le concours du levier, mais par simple embrayage.

Quant à la carrosserie, elle est construite en aluminium et le chassis en tube d'acier au molybdène, offrant un maximum de résistance pour un minimum de poids.

Piero Dusio, créateur et constructeur de la "Cisitalia," et champion international, est un "pur" de l'automobilisme. Industriel et homme d'affaires, il n'hésite pas à mener lui-même son dernier-né à la victoire. Ses camarades l'on surnommé le "champion gentleman".

Deux autres industriels italiens, Tadini et Marinotti, sont parmi nous pour cette course. Qui donc disait que les hommes d'affaires ne pensent qu'à gagner de l'argent ?

Demain dimanche lorsque les très nombreux spectateurs viendront s'installer aux tribunes, les uns par amour du sport, les autres par snobisme, se douteront-ils

du gigantesque effort d'organisation qu'a nécessité cette réunion.

Beaucoup ont voulu assister à l'entraînement, nous avons tenu à assister aux préparatifs.

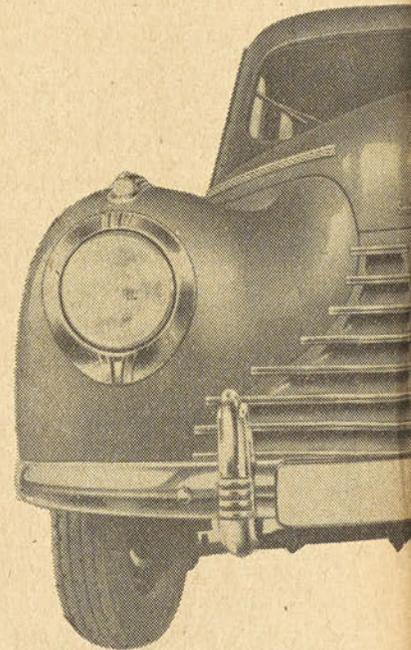
Il ne fallait rien oublier, rien négliger, rien omettre. C'est la première fois, depuis 1909, et l'on peut dire tout court, la première fois, que l'Egypte organise une manifestation de ce genre. Il fallait donc innover, inventer, faire des miracles. En même temps, penser au confort et à la sécurité, tout en tenant compte de l'imprudence naturelle du public. Il a fallu penser aux gradins et à leur solidité. Il a fallu installer, en partant de zéro, le téléphone, les micros et les hauts-parleurs, les stands de rafraichissements et les barricades, canaliser la circulation...

Il a fallu encore une fois faire des miracles et les organisateurs de la course les ont fait.

S.B.



SKO



AGENTS EXCLUSIFS :

CAIRO MOTOR
LEGGIADRI

LE CAIRE : 33-15, RUE
ALEXANDRIE : 40, RUE

Automobile internationale au Caire

LES ROUTES D'EGYPTE

La course automobile de Guézireh a remis à l'ordre du jour la question des routes en Egypte.

On avait constaté il y a quelque temps déjà que la législation actuelle réglementant les routes d'Egypte, datée de 1890 et qu'elle ne répond plus aux besoins nouveaux, nés de l'expansion du transport mécanique et de l'importance accrue des routes dans le transport public et privé.

Les autorités égyptiennes ont mis au point une nouvelle législation concernant les routes et comportant la création de nouvelles routes, leur entretien et la réglementation du trafic ainsi que sa sécurité.

Aux termes de la nouvelle législation, les routes sont classées en quatre catégories; les routes principales, les routes vicinales, les routes du désert et les autostrades.

Le projet précise que les routes publiques seront construites après publication d'un décret qui endosserait une description détaillée. Le but de cette description sera la détermination de la région chargée des frais de construction et de réparations.

Quant aux autres routes, les frais seront couverts par le Trésor de l'Etat. Cependant dans les deux cas les frais comprennent la construction et la réparation des routes, ainsi que l'ensemble des travaux exigés par la construction des routes et des ponts.

Quant aux routes construites à l'intérieur des villes, les frais seront couverts par les municipalités et les conseils locaux à moins que le Conseil des ministres n'en décide autrement. Dans ce cas c'est le Trésor qui paiera, et l'administration des ponts et chaussées qui en entreprendra la construction.

Le projet précise d'autre part que la réglementation de la circulation se fera par décret du ministre des Communications et ce afin de ne pas exposer les routes à la détérioration et l'embouteillage de la circulation.



MENUET
5 Lampes, 3 bandes d'ondes. Garanti antimicrophonique.

RHAPSODIE
5 Lampes, 3 bandes d'ondes. Garanti antimicrophonique. Prise pour pick-up.

CONCERTO
6 Lampes + cecil magique, 5 bandes d'ondes. Régulateur physiologique de volume. Prise pour pick-up.

SYMPHONIE
Radiogramophone, 6 lampes + cecil magique 5 bandes d'ondes. Régulateur physiologique de volume.

Radiomarelli

Présente avec fierté les principaux types de sa production 1947, constituant chacun dans son genre, le nec plus ultra de la Science Radiophonique.

L'AUTO EN FRANCE

Dès 1945, un premier projet de plan quinquennal visant à la reconstruction du parc automobile français avait été établi.

1o — Etablissement d'un programme de constructions échelonné sur cinq années

Pour l'ensemble des cinq années, le total des véhicules dont la construction était projetée atteignait 1.652.000, dont 593.000 camions et camionnettes, 25.000 cars, 5.000 tracteurs et 1.029.000 voitures particulières.

L'échelonnement prévu était le suivant:

1ère année	160.000 véhicules
2ème année	243.600 véhicules
3ème année	341.500 véhicules
4ème année	427.250 véhicules
5ème année	478.200 véhicules

Ce programme devait permettre dès la troisième année de reconstituer le parc de véhicules utilitaires au niveau de 1938, et au bout de cinq ans d'avoir un nombre de voitures de tourisme égal à celui d'avant-guerre.

2o — Réduction du nombre de types à construire

Ce nombre, qui était de 136 avant la guerre, était ramené à 41, compte tenu des quelques types de voitures de luxe ne représentant d'ailleurs qu'un faible pourcentage des fabrications et dont la construction constituait un secteur libre.

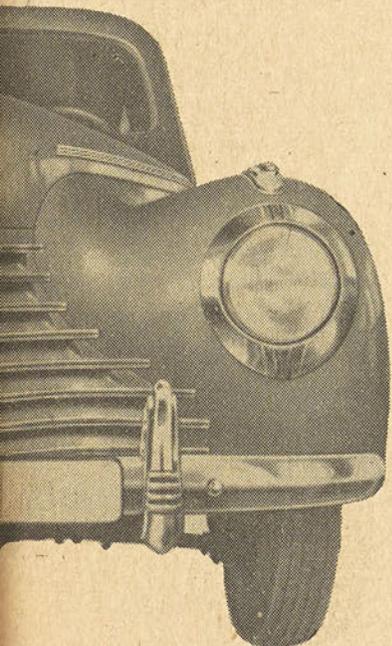
Il prévoyait également la construction en grande série des petites voitures "populaires" de 4 chevaux.

En même temps, diverses mesures de rationalisation étaient prises, fixant notamment le rapport des puissances et des poids, imposant l'emploi de certains moteurs, rendant obligatoires les normes prescrites par le Bureau de Normalisation de l'Automobile.

3o — Répartition et concentration des fabrications entre les constructeurs

Six groupes principaux de constructeurs étaient constitués.

DA 1947



R MARKET

SKAKAL

BOREH — Tél. 47985

AD 1er — Tél. 20590

NOUVELLES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES DE L'ÉTRANGER

UN NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA BANQUE DE RECONSTRUCTION.

M. John J. McCloy, ancien secrétaire adjoint au Département américain de la Guerre, a été élu président de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement. Il assumera son poste le 17 mars, succédant à M. Eugène Meyer, qui a démissionné en décembre dernier.

M. McCloy a aussitôt annoncé la nomination de M. Robert L. Garner, ancien vice-président de la "Guaranty Trust Company" de New York, comme vice-président de la Banque Internationale, en succession à feu Harold S. Smith.

UNE NOUVELLE BANQUE ANGLO-FRANÇAISE.

Sir Findlater, président de la Banque Anglo-Française, a exposé le but de la nouvelle Banque dans les relations commerciales franco-anglaises.

Il a précisé que cet établissement prend la succession de la BNCI (Banque Nationale Commerciale et Industrielle) dont le rôle dans la vie commerciale et industrielle de l'Union Française est bien connu. L'objet de la Banque est de développer dans la mesure du possible les relations commerciales et industrielles entre l'Union Française et l'Empire britannique dont les économies sont dans une large mesure complémentaires.

Il a précisé également les possibilités offertes dans le domaine des matières premières de l'Empire français pour l'échange contre des produits manufacturés de l'Empire britannique.

DES ALIMENTS DERIVES DU COTON POUR LA VOLAILLE.

Les produits à base de graines de coton pourraient bien devenir bientôt la base de l'alimentation des porcs et de la volaille. Utilisés depuis longtemps pour la nourriture du bétail, les sous-produits du coton étaient dédaignés par les poules et les porcs. Maintenant, l'École d'Agriculture du Texas prétend qu'elle a trouvé une façon de traiter les aliments, en supprimant certains ingrédients qui les fait bien accueillir dans les basse-cours et les percheres.

NATIONAL BANK OF EGYPT

AVIS

MM. Les Actionnaires de la National Bank of Egypt sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire pour le mercredi, 26 mars 1947, à 4h.30 p.m., au Siège Social au Caire.

ORDRE DU JOUR

Rapport du Conseil d'Administration.
Rapport des Censeurs.

Approbation des Comptes de l'Exercice clos le 31 décembre 1946.

Fixation du Dividende.

Renouvellement partiel du Conseil d'Administration.
Confirmation de la nomination d'un nouvel Administrateur.

Election des Censeurs pour l'Exercice 1947 et fixation de leur indemnité.

Tout Actionnaire possédant au moins vingt actions a droit de prendre part à l'Assemblée, à condition de déposer ses actions au plus tard le 20 mars 1947, dans un des lieux ci-après désignés, où il lui sera délivré une carte d'admission ou un pouvoir:

EN EGYPT.— Au Caire et à Alexandrie, à la National Bank of Egypt et dans les principaux établissements de banques.

En province, aux Agences de la National Bank of Egypt.
AU SOUDAN. — Aux Agences de la National Bank of Egypt.

A LONDRES. — Aux bureaux de la National Bank of Egypt, 6 & 7, King William Street, E.C.4.

A PARIS. — Aux bureaux du Crédit Lyonnais et de la Société Marseillaise de Crédit Industriel, Commercial, et de Dépôts.

L'Export-Import Bank favorable à l'extension des opérations de crédit à l'étranger

Dans son troisième rapport semestriel soumis au Congrès américain, l'Export-Import Bank annonce qu'elle accordera à l'avenir suffisamment de place aux opérations de crédit pour que celles-ci gagnent en importance d'une manière utile et économiquement désirable.

L'accroissement des importations sera encouragé par tous les moyens, précise le rapport, "de manière à ce qu'il soit possible d'exporter beaucoup de produits américains et d'obtenir le remboursement et les intérêts sur les emprunts étrangers."

Le rapport déclare aussi qu'il faut "mettre un terme à son programme de crédits urgents pour la reconstruction," et que cette décision doit être appliquée spécialement aux pays qui ont maintenant accès aux facilités accordées par la Banque Internationale.

Enfin le rapport souligne que l'augmentation en 1945 de 2.800.000.000 de dollars des prêts de l'Export-Import Bank par le Congrès a été autorisée dans l'intention de venir en aide aux pays libérés et dévastés par la guerre par des crédits de reconstruction, et ce jusqu'à ce que la Banque Internationale serait prête à fonctionner. Les crédits ainsi étendus ont atteint 2.100.000.000 de dollars en mai dernier.

Une étude attentive est par ailleurs accordée par l'Export-Import Bank à la question concernant l'extension des crédits d'exportation et des garanties de transfert.

ACCORD RUSSO-CHILIEN.

Le premier accord commercial depuis la reprise des relations diplomatiques entre l'URSS et le Chili a été conclu entre les deux pays.

Le Chili vendra à l'URSS de la laine pour une valeur d'un million et demi de livres.

DEFICIT EN MINERAI DE CUIVRE AUX ETATS-UNIS.

Le WALL STREET JOURNAL signale que le manque de cuivre constitue une menace pour la production d'un certain nombre d'articles de consommation durables: automobiles, aspirateurs, frigidaires, et fers à repasser. Le déficit en minerai de cuivre pour 1947 est évalué à 315.000 tonnes.

LA PRODUCTION AMERICAINE DE RAYONNE.

La production américaine de rayonne a atteint en 1946 un niveau record avec 384.255 tonnes, soit 7,5 pour cent. que l'année précédente. On estime à 810.000 tonnes la production mondiale de rayonne, soit 18 pour cent. de plus qu'en 1945, mais 37 pour cent. de moins qu'en 1941, année de production record.

LA DELEGATION SOVIETIQUE EN ARGENTINE RENTRE EN URSS.

M. Constantin Shevelov, chef de la mission économique soviétique qui a conduit ces derniers mois des négociations en vue de conclure un traité d'amitié, de commerce et de navigation entre l'URSS, et l'Argentine, rentrera sous peu à Moscou, annonçant les milieux bien informés.

Le départ du chef de la mission suspendra le cours des négociations. On rappelle que M. Bramuglia, ministre des Affaires Etrangères, déclara en décembre que le traité serait signé avant la fin de 1946. On ignore les difficultés qui se sont opposées à cette signature, mais il n'est pas exclu que le rapprochement de l'Argentine avec les Etats Unis soit une des causes majeures de ce retard, estiment les mêmes milieux.

LES RECETTES FEDERALES AMERICAINES.

Les recettes fédérales intérieures aux Etats Unis pour 1946 ont totalisé 36.640.057.861 dollars contre 43.352.715.621 dollars en 1945.

Cette diminution provient notamment de la modification de la taxe sur l'augmentation de bénéfices par rapport à la période d'avant-guerre.

LA REVISION DE LA CHARTE DE L'ORGANISATION DU COMMERCE INTERNATIONALE EST TERMINEE.

Le Comité de l'ONU chargé de l'élaboration de la Charte de l'Organisation du Commerce International a terminé la mise au point des révisions et amendements requis — après des séances à huis clos qui ont duré pendant les cinq dernières semaines. La charte sera soumise le mois prochain à la commission préparatoire de l'Organisation du Commerce International au cours de sa réunion de Genève.

COMMERCE EXTERIEUR DE LA SUEDE EN 1946.

Le commerce extérieur de la Suède de 1946 — la première année entière de paix après la fin de la guerre — a été caractérisé par un large excédent des importations, s'élevant à 842 millions de couronnes (233.890.000 de dollars), tandis qu'en 1945 il y a eu un excédent des exportations de 674 millions de couronnes (187.100.000 de dollars). Selon les statistiques du Ministère du Commerce de Suède, le commerce extérieur du pays a atteint en 1946 une valeur totale record de 5.900 millions de couronnes (1.638.890.000 de dollars), contre 2.840 millions de couronnes en 1945.

Les exportations ont eu en 1946 une valeur de 2.529 millions de couronnes (702.500.000 de dollars), contre 1757 millions de couronnes en 1945. La valeur des importations a plus que triplé en 1946 par rapport à l'année précédente, se chiffrant à un total de 3.370 millions de couronnes (936.110.000 de dollars), contre 1.084 millions de couronnes en 1945.

MONOPOLE DE L'OR EN GRECE.

Le gouvernement Grec interdit le marché libre de l'or. Désormais, la Banque de Grèce pratiquera les opérations sur l'or par l'entremise de 2 agents de change tandis qu'elle seule négociera les transactions.

Le cours du souverain or a été fixé à 140.000 drachmes.

DON NEO-ZELANDAIS A LA GRANDE-BRETAGNE.

M. Fraser, premier ministre, a annoncé que la Nouvelle-Zélande a décidé de faire à la Grande-Bretagne un don de 10 millions de livres sterling. On sait que M. Chiefley, premier ministre australien a annoncé avant-hier la décision de son cabinet d'offrir une somme de 25 millions de livres australiennes à la mère-patrie.

LE COMMERCE EXTERIEUR BRITANNIQUE EN 1946.

Les exportations britanniques se sont élevées en 1946 à 962.034.683 livres sterling contre 532.279.966 en 1938 et les importations à 1.297.682.580 livres contre 919.508.933 en 1938.

LES EXPORTATIONS AMERICAINES DE PRODUITS MANUFACTURES DE COTON MARQUENT UNE SENSIBLE AUGMENTATION.

Les exportations de produits manufacturés de coton ont marqué une augmentation d'une valeur de 15 millions de dollars aux Etats Unis.

Cette augmentation est surtout due à l'accroissement des expéditions destinées à l'Asie et à l'Amérique Latine.

LES JOUETS TCHECOSLOVAQUES.

Le ministère tchécoslovaque du commerce extérieur a mis à la disposition des importateurs un contingent de 17.000 livres sterling pour 1947 pour les importations de jouets tchécoslovaques. Cette livraison sera effectuée par les fabricants tchécoslovaques par l'entremise de la Maison Cestix.

LA PRODUCTION MONDIALE DE RIZ.

La récolte de riz de 1946-1947 évaluée à 2,5 milliards d'hectolitres est de 11 pour cent, plus importante que la dernière récolte, mais reste encore de 4 pour cent, inférieure à la production moyenne d'avant-guerre.

Les progrès les plus importants ont été réalisés en Extrême-Orient qui produit normalement 95 pour cent, du riz du monde entier. Enfin, on a enregistré une augmentation substantielle de la production en Birmanie.

LES ETATS UNIS ONT EXPEDIE PLUS D'UN MILLION DE TONNES DE CEREALES PAR MOIS.

Un rapport, soumis au président Truman par le Comité des problèmes mondiaux d'Alimentation souligne que de décembre dernier à février 1947, plus d'un million de tonnes de céréales ont été expédiées mensuellement par les Etats Unis à destination de l'Europe.

Ce rapport indique d'autre part que la récolte américaine de blé en hiver, qui doit atteindre au moins 20.000 tonnes, per-

mettra de préparer bientôt de nouvelles exportations. Il souligne que le programme d'expéditions en Europe sera réalisé dès la fin avril, alors que cette réalisation était prévue pour la fin juin. Cependant le besoin reste urgent et il est nécessaire que l'effort en faveur de l'Europe ne soit pas ralenti.

Dans les commentaires du rapport, M. Truman fait remarquer que l'achèvement du programme de livraisons de blé à l'Europe pourrait préserver certains pays d'une situation critique avant les prochaines récoltes et dit que le gouvernement a décidé de demander s'il était nécessaire de prolonger certains pouvoirs extraordinaires de guerre pour porter remède à cette situation.

LES ETATS UNIS ET LE SIAM SIGNENT UN ACCORD DE TRANSPORT AERIEN.

Le Département d'Etat américain a annoncé la signature d'un accord sur le transport aérien entre les Etats Unis et le Siam. Cet accord est similaire aux nombreux pactes bilatéraux de transport aérien conclus entre les Etats Unis et les autres nations.

LA SITUATION DE L'INDUSTRIE FRANCAISE DU CUIR A LA FIN DE L'ANNEE 1946.

Les résultats du recensement du cheptel, qui a eu lieu il y a quelques mois, font apparaître une augmentation de l'effectif des veaux, sur celui d'avant-guerre, estimé à 16,9 pour cent. Toutefois, les autres catégories accusent un déficit de 13,7 pour cent. pour les bovins, 23,3 pour les équidés, 27,5 pour cent. pour les ovins, 21,4 pour cent. pour les caprins et 26,7 pour cent. pour les porcins. De ces chiffres il est permis de déduire que le cheptel est en bonne voie de reconstitution; en outre, il comprend un nombre élevé de jeunes sujets.

Cependant, la collecte des cuirs et peaux bruts n'atteint que la moitié environ des chiffres d'avant-guerre.

Centre industriel et chimique des Etats-Unis

Chicago, centre chimique des Etats-Unis, possède plus de 500 firmes employant des chimistes. Pratiquement tous les types de produits chimiques sont fabriqués dans cette ville, et les résultats des recherches de laboratoire entreprises dans les usines de cette ville guident les progrès de la nation américaine dans une grande variété de demandes industriels.

L'étendue et la diversité du développement de l'industrie chimique à Chicago résultent en premier lieu de la position géographique de la ville, située près des centres agraires, industriels et agricoles les plus denses des Etats-Unis, et qui font de Chicago le quartier-général naturel de plusieurs industries. L'"American Chemical Society", dans un rapport général, note que la région de Chicago, la seconde en densité dans le pays, possède plus de 11.000 sociétés industrielles dont le rendement annuel global excède quatre milliards de dollars.

TABLEAU INDUSTRIEL DE CHICAGO.

Entourée par une vaste région agricole, Chicago porte son premier intérêt aux produits alimentaires, et concentre ainsi sa plus grande attention à la chimie agronomique. Ses compagnies de viande se sont développées à leur niveau actuel grâce à l'invention et à la mise en pratique commerciale du réfrigérateur.

Chicago est aussi le foyer de l'"American Meat Institute" (Institut américain de la Viande) qui possède deux laboratoires coopérant avec l'industrie et les institutions d'éducation dans ce domaine, et le foyer de l'Institut des Recherches et des Développements, organisme gouvernemental.

Les sociétés laitières offrent des facilités de recherches extensives et leurs laboratoires coopèrent avec d'autres industries pour la préservation des vivres.

Les chimistes et ingénieurs ont joué un rôle-clé dans la construction d'une vaste industrie métallurgique à Chicago. Ceci est particulièrement remarquable dans le cas d'une compagnie dont les produits sont principalement faits en métaux dits rares. Les recherches et les développements ont permis à ces "composés métalliques" de passer de l'état de curiosité à celui de la pratique commerciale.

Il est probable que l'industrie pétrolière doit plus aux travaux des chimistes qu'à aucune source de travail. Chicago est le quartier-général de recherches de quatre grandes compagnies de pétrole.

L'industrie américaine de peintures est également liée aux travaux des chimistes de Chicago.

LE SOJA

Voici un article très intéressant que nous relevons dans le dernier "Bulletin":

En France, où les savants sont aussi audacieux que le public est routinier et peu curieux, c'est à M. de Buffon lui-même, en fin de XVIIIème siècle, que revient le mérite, sur les suggestions de missionnaires revenus de Chine, d'avoir procédé le premier à des essais culturels au Museum du Jardin des Plantes. Simples expériences d'ailleurs, qui, quoique favorables, ne dépassèrent guère le stade des essais de laboratoires.

Près d'un siècle se passa et il fallut, après quelques expériences sporadiques sous le Second Empire, attendre 1946 pour voir apparaître à la fois des tentatives plus larges de mise en culture dans la région d'Etampes notamment, et la première inscription, au catalogue de la Maison Vilmorin et Andrieux, d'une variété venue d'Autriche-Hongrie.

Brûlons les étapes...

En octobre 1940, le général Berger, qui avait longtemps vécu en Extrême-Orient et en rapportait une documentation théorique et pratique sur le Soja, avait, avec l'appui de quelques amis, créé l'Institut National du Soja dont la mission désintéressée était de conduire la propagande dans les milieux agricoles pour les inciter à incorporer le "haricot d'Asie" dans le cycle ordinaire de leurs cultures.

La valeur alimentaire de tout produit s'établit en fonction:

1. De sa richesse en albuminoïdes;
2. De sa richesse en hydrocarbonés;
3. De sa teneur minérale (potasse, phosphore);
4. De l'apport en vitamines et ferments utiles;
5. Pour objection, de la proportion de toxines ou déchets plus ou moins nocifs que l'aliment laisse ou introduit dans l'organisme.

	Plante verte ou sèche	
Pâturage	Foin sec	Assolement
Fourrage frais	Foin d'ensilage	
	Fève verte	
Conserves cuites	Légume vert	Salade
	Fève sèche	
Mets cuits ou bouillis	Aliment pour animaux	
Gâteaux secs	Lait et dérivés	
Bonbons grillés (sucrés ou salés)	Farine et dérivés	
Café grillé		
	Lait végétal	
Lait en poudre	Fromages frais	Caséine et ses emplois
Lait condensé	Fromages secs	Divers
Emploi pâtisserie	Fromages fermentés	Peintures
	Imperméabilisation	
	Farine de fèves sèches	
Aliments cuits	Boissons hygiéniques	
Gâteaux secs	Aliment pour diabétiques	
Chocolat	Pâtes alimentaires	
	Nourriture pour petits enfants	
	Farine de tourteaux	
Sauces au soja	Alimentation du bétail	
Assaisonnement en poudre	Colles végétales	Engrais
	Huile de Soja	
Graisse végétale	Huile pour peinture Savonnerie	
Huile d'éclairage	Huile pour vernis Bougies	
Emploi culinaire	d'impression absorb. Glycérine	
	ante pour le li notéum	
	Lécithine de Soja	
Bonbons	Agent d'émulsion	Teintures des textile
Chocolat	Produits de Beauté	
Cacao	Savons	
Produits médicaux		

La situation des cultures depuis 1940 peut se résumer ainsi:

ETATS-UNIS

1943: Superficie cultivée: 5.500.000 Ha.

Se basant sur ce critérium, le Soja prend place au premier rang des aliments à "haute valeur alimentaire". Du point de vue de la physiologie digestive, il présente sur les

viandes auxquelles il peut se substituer comme producteur de calories, un immense avantage: la viande introduit dans l'organisme des nucléo-albumines qui se décomposent en bases xanthiques-toxines des plus nocives aux systèmes nerveux et artériel; le Soja, lui, n'apporte avec son albumine végétale qu'une nucléo-albumine ne laissant aucun déchet toxique.

Cette constatation scientifique serait à elle seule de nature à retenir l'attention sur le Soja comme aliment en même temps riche comme la viande et aussi dénué de toxicité que les légumes.

Mieux qu'une longue énumération, un tableau montrera les principales utilisations et usages du Soja:

Rendement à l'hectare: 1.300 kg. en moyenne.

Production: légèrement supérieure à 71.000.000 d'hectolitres.

1945: Production: 8.000.000 de tonnes

Exportation en France: 80.000 tonnes.

FRANCE

1941: Début du développement de la culture du Soja en France, dans des conditions très difficiles.

La disponibilité de semences acclimatées peut être évaluée à 15 tonnes. On importe des semences d'origine étrangère (Dieckmann's Grungelbe, Minsoy).

1943: Des coopératives de producteurs, des sociétés et des particuliers se sont mis à cultiver le Soja en France, Garonne, la région de Toulouse, les Basses-Pyrénées, notamment dans le Lot-et-Garonne, le Tarn-et-la Provence la vallée du Rhône, le Massif Central, la Beauce, 100.000 échantillons sont distribués pour les jardins familiaux.

Superficies ensemencées officiellement déclarées: 1.300 Ha.

Production officiellement déclarée: 400 tonnes.

1944: Plus de 200.000 échantillons sont distribués pour les jardins familiaux.

Les superficies cultivées en grande culture s'étendent. Production officiellement déclarée: 600 tonnes.

1945: Production officiellement déclarée: 400 tonnes, dont 150 tonnes de semences.

Il existe un catalogue des variétés de Sojas cultivées en France et une législation sur le commerce des semences de Soja en France.

IMPORTATIONS FRANÇAISES DE L'EGYPTE

faisant suite à notre tableau précédemment publié:

Mois	Franç.	Britan.	Totaux	% des
				tous pays
				Import.
				Franç.
				dans
				l'ensemble
De Janvier				
à fin Octobre 1946	2.001.004	20.299.984	66.652.285	4,38%
Novembre 1946	385.776	1.978.802	7.429.754	5,19%
Total à fin Novembre	2.386.780	22.278.786	74.082.039	3,21%

Quelques chiffres concernant les principales importations françaises de 1946 jusqu'en Novembre.

	Frs.
Tissus soie	206.806.000
Lainages	101.381.000
Coton	71.578
Médicaments composés	47.696.000
Automobiles	57.165.000
Orfèvrerie et Bijouterie	81.212.000

L'EXPORTATION DU RIZ

Signature de l'Accord:

S.E. Mohamed Hassan El Chami Bey, au nom des Rizeries, a signé avec le "Ministry of Food" l'accord intervenu pour la vente de 100.000 tonnes de riz contre 100.000 tonnes de blé.

Cette quantité sera exportée au cours du premier semestre 1947.

C'est le Conseil International de l'Alimentation qui donnera les instructions pour l'acheminement de ce riz aux pays qu'il jugera les plus nécessaires.

Une autre transaction est en cours pour l'exportation d'une seconde tranche de 100.000 tonnes de riz contre du maïs, durant le second semestre 1947.

NOTRE BOURSE IMMOBILIERE

A VENDRE ET A ACHETER: — TERRAINS DE CULTURE — TERRAINS A BATIR — VILLAS ET IMMEUBLES DE RAPPORT.
LES PERSONNES INTERESSEES SONT PRIEES DE S'ADRESSER A LA "REVUE D'EGYPTE ECONOMIQUE ET FINANCIERE"
(B.P. 465) POUR LEUR MISE EN RAPPORT AVEC LES ACHETEURS ET VENDEURS EVENTUELS

A ACHETER :

Terrains Agricoles. —

200 feddans — à L.E. 250, terres 1er catégorie région Calioubieh — Ménoufie.

100 feddans — à L.E. 300 terre 1er catégorie région Calioubieh — Ménoufié — sur route principale.

1.000-2.000 feddans — incultes ou partie incultes terres noires, ayant irrigation et drainage assurés à L.E. 60 le feddan. Région Gharbieh — Dakahlieh — Charkieh.

1.000-2.000 feddans. Région Canal Nubarie — rive Est ayant prises sur le susdit Canal à L.E. 10 et L.E. 15 le feddan.

Terrains à bâtir. —

1.000 m² sur 2 rues au centre de la ville Caire.

500m sur 2 rues au centre de la ville Caire.

Zamalek — 500 m² sur 2 rues — sans restrictions.

Immeubles. —

Un immeuble âge 10 à 15 ans au centre du Caire de L.E. 100.000, et un autre de L.E. 50.000 — donnant sur 2 rues.

A VENDRE:

Terrains Agricoles: —

Béhéra. — 2.800 feddans région Edfina à L.E. 35 le feddan.

Béhéra. — 155 feddans région Basdallah à L.E. 130 le feddan.

Béhéra. — 600 feddans région Abou Matamir à L.E. 5 le feddan.

Gharbieh. — 2.000 feddans région Koutam à L.E. 150 le feddan.

Gharbieh. — 500 feddans région Dessouk à L.E. 150 le feddan.

Calioubieh. — 150 feddans région Caire à L.E. 100 le feddan.

Calioubieh. — 170 feddans région Caire à L.E. 200 le feddan.

Calioubieh. — 100 feddans région Caire à L.E. 400 le feddan.

Calioubieh. — 36 feddans région Caire à L.E. 325 le feddan.

Dakahlieh. — Région Simbelleoum 650 feddans à L.E. 325 le feddan.

Dakahlieh. — Région Simbelleoum 500 feddans à L.E. 200 le feddan.

Dakahlieh. — Région Hanouth 350 feddans à L.E. 160 le feddan.

Dakahlieh. — Région Hanouth 900 feddans à L.E. 160 le feddan.

Minia. — Région Beni Mazar 400 feddans à L.E. 120 le feddan.

Beni Suef. — Région Qaī 350 feddans à L.E. 150 le feddan.

Canal Nubarie. — Béhéra — Une grande plantation vignes — en plein rapport à vendre à un prix très convenable.

FAYOUM: Affaires très importantes.

700 feddans sur les bords du Lac Karoun — Beau Domaine agricole, peut convenir aussi comme terrain de pêche, de chasse et pour lotissement de villas, dans un site pittoresque, on demande L.E. 30 par feddan. Ce domaine est situé non loin de l'Auberge du Lac.

Immeubles de Rapports. —

Rue Champollion L.E. 55.000.

Rue Boustan L.E. 55.000.

Rue Cheikh Hamza L.E. 22.000.

Rue Khédive Isamil L.E. 42.000.

Rue Malika Farida — Chérif L.E. 110.000.

Rue Kasr el Nil L.E. 25.000.

Rue Cloth Bey L.E. 6.000.

Rue Doubreh L.E. 25.000.

Rue Faggallah L.E. 12.000.

Rue Fouad L.E. 78.000.

Rue Kasr el Eini L.E. 7.500.

Rue Hamdi (Daher) L.E. 7.500.

Rue Halig el Masri L.E. 8.500.

Rue Moubladayan L.E. 35.000.

Rue Hélioopolis L.E. 19.000.

A VENDRE VILLAS:

Zamalek:

Rue Bahgat L.E. 7.000.

Sur le Nil L.E. 30.000.

Hechmet L.E. 9.000.

Monerif L.E. 9.000.

Saleh bey Ayoub L.E. 27.000.

Vilcoks L.E. 35.000.

DOKI:

Rue Abou Masseoud L.E. 4.200.

Rue Naal L.E. 6.000.

Rue Hussein Pacha Woussef L.E. 9.000.

Rue Hattib L.E. 8.000.

Midan Abdel Monem L.E. 15.000.

Rue Noal L.E. 7.000.

Rue Adie L.E. 9.000.

AGOUZA:

Rue Moustafa Raguib L.E. 3.500.

PYRAMIDES:

Rue Marco Bey L.E. 7.000.

Rue Pyramides L.E. 1.500.

HELIOPOLIS:

Baron Empain L.E. 5.000.

El Agam L.E. 7.000.

El Agam L.E. 3.200.

Déssouk L.E. 5.500.

MEADI:

Une villa L.E. 3.200.

KOUBBA:

Rue Neghib Pacha Shakouy L.E. 6.500.

Rue El Malek L.E. 8.500.

LES MARCHÉS INTERNATIONAUX

Le 22 Février 1947.

Arachides

■ **Sénégal.** — La campagne d'arachides est pratiquement terminée. A la date du 31 janvier, les quantités commercialisées s'élevaient à 260.000 tonnes (base coques). Le tonnage final atteindra vraisemblablement 300.000 tonnes. A la même date du 31 janvier, 32.000 tonnes de coques avaient été prises en charge par les huileries locales.

■ **Etats-Unis.** — L'huile brute, wagon usine des provinces du Sud-Est est vendue 31 c. (contre 30 1/2 c. habituellement).

Graines et huile de coton

■ **Etats-Unis.** — Les dernières affaires traitées sur le marché à terme de New-York pour l'huile de coton raffinée sont les suivantes:

Mars, 33 c. demandé, 35 offert; mai, ventes à 34 c. et 34 1/2 c.; juillet, ventes à 34 1/2 c. et 34 3/4 c.; septembre, 29 c. offert; octobre, 23 1/2 c. demandé; décembre, 21 c. offert; janvier 1948, 21 1/4 c. offert.

■ **Argentine.** — Les graines sont cotées à \$ 189 nominal à Resistencia. Il n'y a pas de marché pour l'huile.

Huile de maïs

■ **Etats-Unis.** — Le marché reste tendu. La production a été bonne, mais les quantités mises sur le marché sont insuffisantes pour couvrir la demande. L'huile brute est demandée à 30 c., cependant que l'huile raffinée a été vendue de 32 c. à 34 c. fob Chicago.

Huile d'olives

■ **La mobilisation de la récolte d'huile d'olives en Italie s'avère très difficile;** les contingents fixés par le gouvernement n'ont pas été livrés. On pensait pouvoir disposer de 48.000 t. et les organismes collecteurs n'en ont reçu que 13.200. Dans certaines régions, les livraisons ont varié entre 10 et 20% des quantités fixées par le gouvernement.

PRODUITS ALIMENTAIRES

Agrumes

■ **Palestine.** — Jusqu'au mois de janvier, depuis le début de la saison, les exportations ont été de: 2.661.086 caisses d'oranges, 316.022 de grapefruit et 202.546 de citrons.

■ **Australie.** — Les prix sur le marché de Melbourne étaient les suivants à fin novembre 1946:

Caisse grapefruit standard 68 fruits: 480 francs la caisse; caisse oranges, calibre 140 à 220: 480 francs la caisse; calibre 270; 384 francs la caisse; calibre 112: 408 francs la caisse.

Cacao

■ **A partir du 1er avril prochain, le prix du cacao en grains sera relevé en Grande-Bretagne** de 51 livres sterling par tonne à 93 livres sterling shillings, soit une majoration de plus de 80%.

Ceci entraînera inévitablement une hausse correspondante sur toute la confiserie à base de cacao. La distribution du cacao, comme de la presque totalité des produits alimentaires, est effectuée en Grande-Bretagne par l'Etat.

■ **Cameroun.** — La campagne de cacao est estimée devoir porter sur 38.000 tonnes. Fin janvier, les stocks atteignaient 24.000 tonnes. Les prévisions d'embarquement pour février portent sur 9.000 tonnes. La campagne s'effectue dans des conditions favorables.

Café

■ **Cameroun.** — Les stocks de café totalisent au 31 janvier 1947 10.000 tonnes, dont 1.700 tonnes de la campagne 1945-46 et 8.300 t. de la campagne 1946-47. Les prévisions d'embarquement en février portent sur 1.900 tonnes (s/s "Royan").

Conserves de fruits

■ **Afrique du Sud.** — En 1944-1945, la production de confitures et de marmelade a été de 68.664 t., et celle de fruits: 13.854 t., dont 1.594 t. pour les ananas.

Sucre

■ **Philippines.** — Selon un rapport de Manille, la production du sucre aux Philippines est évaluée à 72.000 tonnes. Seize usines seraient en activité et six autres en réparation.

Avant-guerre, les Philippines produisaient un million de tonnes de sucre, dont 900.000 tonnes étaient exportées à destination des Etats-Unis, chaque année.

On prévoit que les Philippines importeront du sucre cette année pour leurs besoins domestiques.

Thé

■ **Indes.** — Les milieux indiens intéressés par le commerce du thé ont été assez surpris d'apprendre la décision du gouvernement d'instituer un droit d'exportation de 2 annas par lb de thé, portant effet immédiatement. Le gouvernement a probablement pensé, lors de l'institution de cette taxe, que la demande mondiale était maintenant suffisamment forte pour permettre de prélever un léger droit de sortie.

TEXTILES

■ **Indonésie.** — Il y a actuellement 9 millions de yards de textiles stockés dans l'Inde en attendant leur embarquement pour l'Indonésie. Les Indonésiens ont déjà reçu 5 millions 700.000 yards de textiles hindous en échange de riz.

La Reconstruction Finance Corporation a annoncé au milieu de janvier la conclusion de marchés pour la vente à la Hollande de 40 millions de yards de cotonnades japonaises destinées aux Indes néerlandaises.

■ **Malaisie.** — Mr. Boyd, du S.C.A.P., a annoncé récemment que 12 millions de yards de textiles japonais ont été alloués à la Malaisie. Ces textiles se trouvent encore au Japon, où ils attendent leur embarquement.

Coton

■ **Chine.** — Selon un plan de production intensive, la Chine arriverait à combler elle-même ses besoins en coton dès 1949. Le plan tend à une production de 17.000.000 de piculs, soit environ 10 millions de quintaux; la production record avait été en 1936 de 8.500.000 quintaux.

Pour arriver à ce but, le plan envisage l'emploi des procédés les plus modernes de culture dans vingt fermes créées à cet effet et l'établissement d'un organisme national qui coordonnerait les efforts des producteurs.

En 1947, la production serait de 9.000.000 de piculs (5.045.000 qx), en 1948 de 13.000.000 de piculs (7.700.000 qx) pour atteindre en 1949 le chiffre signalé ci-dessus. La récolte de 1946 a atteint 8.100.000 piculs (4.330.000 qx).

Durant la même période on espère atteindre, dans les filatures, le nombre de 5.000.000 de broches utilisées avant-guerre; le nombre actuel est de 3.500.000, dont 2.000.000 sont la propriété de la Chine Textile Development Co.

■ **Etats-Unis.** — A New-York, la tendance est ferme sur le marché des cotons, grâce à des achats industriels et des rachats effectués par les courtiers.

Les hausses ont varié entre 6 et 22 points et on signalé que les termes éloignés sont particulièrement demandés.

■ **Etats-Unis.** — La Bourse du coton estime la consommation totale américaine en janvier à 900.000 balles, contre 774.000 en décembre et 811.000 en janvier 1946. Consommation journalière: 40.900 balles contre 40.700 en décembre et 36.900 en janvier 1946.

■ **Japon.** — La Reconstruction Finance Corporation annonce que l'U.S. Commercial Corporation va faire vendre aux gouvernements d'Extrême-Orient 43.500.000 yards de cotonnades japonaises, qui représentent une valeur d'environ 10.900.000 US dollars.

Laine

■ **Canada.** — La production de laine du Canada est estimée, pour 1946, à 13.711.000 lbs. contre 14.513.000 lbs pour 1945, soit une diminution de 5,50 0/0. La tonte de 1946 est la plus faible depuis 1942, mais supérieure à la moyenne annuelle de la période d'avant-guerre 1935-1939 qui ressortait à 12.243.000 lbs. Le nombre de moutons tondus en 1946 s'élève à 1.793.000, contre 1.916.000 en 1946.

■ **Australie.** — Sur le marché de Sydney, le 11 février, les laines de bonne qualité ont accusé une avance de 5 0/0 sur les prix récents. La laine mérinos en suint s'est vendue 85 pence 3/4 la livre, établissant ainsi un nouveau record pour la Nouvelle Galles du Sud.

■ **Japon.** — Le Japon va être approvisionné de laine australienne. Un contrat est actuellement soumis au gouvernement britannique, il prévoit la fourniture de 120.000 tonnes de laine brute au cours de l'année 1947.

(Extrait des "Marchés Coloniaux")

LA SEMAINE COTONNIÈRE

Le marché de Minet El Bassal fut très actif cette semaine, et il y a lieu de signaler que la demande pour nos cotons de longues soies fut excellente.

L'offre de nos Karnaks, pour les classements de G/FG à FG + 1/4 demeure cependant assez forte pour empêcher les prix de bouger. Par contre les beaux classements (FG/EXTRA à EXTRA) qui commencent à se faire rares, ont retouché des hauts prix.

Il y a lieu de rapporter également une demande très soutenue pour le MENOUI, dont les prix haussèrent de près de cent points cette semaine.

L'on nous signale l'arrivée à Alexandrie, d'un délégué du G.I.R.C. venu pour compléter les besoins de la France pour la saison. La section égyptienne de la Filature française travaille en ce moment à plein rendement, et sa consommation de cotons d'Egypte est comparable maintenant à celle d'avant-guerre.

D'après des renseignements de première main, nous croyons que le G.I.R.C. se mettra aux achats incessamment, et aura à couvrir des besoins de l'ordre de 60,000 balles, composées d'Ashmouni, Zagora, Karnak et Ménéoui.

La Filature indienne, qui avait pris une vue baissière sur les cotons d'Egypte, avait adopté pour ses achats une politique "de la main à la bouche". Elle se verra bientôt contrainte de couvrir les quatre ou cinq mois de consommation à venir.

Ceci promet à notre marché deux mois d'activité soutenue.

En ce qui concerne le quota d'entrée des cotons égyptiens en Amérique, il reste peu d'espoir de le voir augmenter de manière appréciable cette saison.

La plaidoirie des Filatures de "fin" américaines en faveur de l'augmentation, fut non seulement accueillie par la forte opposition des représentants des Etats cotonniers du Missouri, Mississippi et Arkansas, mais encore par la froideur marquée du Département d'Agriculture, qui présente des statistiques montrant une ample disponibilité de cotons américains de longues soies.

Toutefois, l'on permettra probablement l'entrée de 5.000 balles d'égyptien en compensation de 5.000 balles de péruvien de classement très bas, qui étaient entrées en Amérique et avaient été comptées par erreur dans le quota.

Nos informations nous indiquent qu'environ 20.000 balles d'égyptien sont actuellement en douane en Amérique, composées en grande majorité de Karnak.

Rappelons que le quota d'entrée des cotons de longues soies étrangères, qui part le 20 septembre de chaque saison, est fixé pour l'instant à 45.656.420 lbs. (L'équivalent approximatif de 65.000 balles égyptiennes).

MARCHE DU DISPONIBLE ET DU FRANCO-STATION.

1) Disponible.

Le volume des ventes sur notre marché du Disponible atteint pour cette semaine le total de 18.902 balles contre 16.287 la semaine précédente. Elles se répartissent par variétés, comme suit:

LONGUES SOIES.		La semaine précédente	
Cette semaine		2.011	
Karnak	B/s: 8.343	382	
Méioufi	4.304	196	
Giza 7	607	380	
Maarad	15	7	
Sakel	526	13.803	9.238
Sakha 4	—	—	—
Malaki	8	—	—
COURTES SOIES		5.962	
Ashmouni	3.969	982	
Zagora	1.109	—	
Giza 30	—	5.078	7.026
Mixte	21	23	
Total des ventes	Balles 18.902	contre Balles	16.287

KARNAK.

La demande en Karnak fut meilleure, mais continue à se confiner dans les classements GOOD et au dessous et FG/EX à

EXTRA. Quelques transactions eurent également lieu sur le FG strict. Les classements de G/FG à FG et de FG à FG/EX, dont sont composés la majorité des stocks, continuent à être délaissés, et ne trouvent de débouchés que par des ventes franco-station.

Les derniers prix pratiqués pour les principaux classements de cette variété sont:

FGF Tall. 39,— FGF/G Tall. 40,50 GOOD Tall. 41,50 G/FG Tall. 41,75.

F/GOOD Tall. 44,— FG/EX Tall. 48,— EXTRA Tall. 51,—/51,50.

MENOUI.

La demande sur cette variété s'est beaucoup intensifiée cette semaine, et les prix de tous les classements ont réalisé une hausse de près de 100 points.

Les transactions furent excessivement nombreuses et portèrent principalement sur les classements de G à FG, qui furent payés le GOOD Tall. 41,— le G/FG Tall. 42,50 et le FG Tall. 44,—.

GIZA 7.

La demande sur cette variété fut également meilleure, et porta sur le FG — 1/4 et le FG qui furent échangés à Tall. 43,25 et Tall. 43,75 respectivement. Un léger intérêt pour les classements FGF est également à signaler, quelques échanges ayant eu lieu sur ce classement à Tall. 39. —

ASHMOUNI/ZAGORA.

Le marché de nos variétés de courtes soies fut moins soutenu cette semaine, et tant le chiffre de ventes que les prix furent en légère régression.

En Ashmouni le GOOD fut échangé à Tall. 43,— le G/FG à Tall. 44,25 et le FG à Tall. 46.

Le Zagora steampressed ancienne récolte, fut payé Tall. 43,50 le G/FG et Tall. 44,50 le FG.

2) Franco-Station.

Notre marché de franco-station demeura relativement calme. Quelques transactions pour livraison Mars/Avril eurent lieu tant en Karnak qu'en Ashmouni aux prix ci-dessous:

	FGF/G	GOOD	G/FG	FG
Karnak Tall.	40,50	41,50	42,75	44,25
Ashmouni	40,50	43,25	44,50	46,—

AFFAIRES EN FILATURE.

Les Indes sont très sérieusement sur notre marché en ce moment, pour des cotons Karnak FGF/G, GOOD, G/FG et FG.

Quelques affaires avec la France, et beaucoup d'achats sur notre marché en prévision des affaires avec le G.I.R.C.

Le Board of Trade fut en dehors du marché cette semaine. Quelques affaires à signaler en Italie, Tchécoslovaquie et Bulgarie.

LES EXPORTATIONS.

Les exportations de la semaine totalisèrent 8.877 balles contre 32.401 la semaine précédente. Elles furent dirigées vers les pays suivants:

	(Karnak, Ménéoui, Ashmouni, Balles Mixte).	(Karnak, Ménéoui, Ashmouni, Zagora).	(Zagora).	(Ashmouni).	(Karnak).	(Ashmouni).	(Karnak).
INDES	5.960						
ITALIE	1.750						
DANEMARK	687						
PALESTINE	200						
FRANCE	180						
SUISSE	90						
GRAND LIBAN	10						
TOTAL	8.877						

AMERIQUE:

Le "Journal of Commerce" estime l'acréage cotonnier en 1946/47 à 18.723.000 acres.

Rappelons que l'acréage officiel pour la saison 1945/46 était de 18.316.000 acres.

Le "New-York Cotton Exchange Service" estime le stock de tous cotons aux Etats-Unis au 31 janvier 1947, à 8.766.000 balles contre 14.128.000 au 31 janvier 1946, et 16.994.000 au 31 janvier 1945.

Le "Service" estime qu'au 31 juillet prochain, soit au début de la saison cotonnière prochaine, le "carry-over" pourrait tomber à 2.850.000 balles, si la consommation atteint, comme l'on peut le prévoir, 10 millions de balles et les exportations, 3.300.000 balles.

FRANCE.

Les arrivages de cotons en France et les livraisons aux Filatures durant le mois de janvier, furent les suivants:

	24.960	40.898
Etats-Unis	19.260	8.619
Egypte	3.233	43
Pérou	3.371	5.435
Brésil	—	275
Soudan et Sea Island	—	17.456
A.E.F.	—	1.981
A.O.F.	—	2.644
Indes	50.824	77.351
Total		

CES DAMES DE LA CORBEILLE

par CANDIDE

... qui vous révèle, chaque semaine ce qui se passe dans les coulisses.

LES TROIS MOUSQUETAIRES

Ils ne se dévouent pas pour une Reine d'Angleterre, ces trois mousquetaires, mais pour une Reine de la Corbeille, nous voulons dire la Société d'Héliopolis.

Ces trois mousquetaires, vous le devinez donc, ce sont MM. René Destrée, Paul Delacave et Robert de Lanaker, qui accomplissent à la tête de la Société un si merveilleux travail d'équipe.

D'une administration qui devenait une sorte de Belle-au-Bois-Dormant au seuil du désert, ils sont entrain, de leur exemple plus encore que leur autorité, de tirer le meilleur parti.

Des mesures aussi opportunes que justes ont prouvé au personnel qu'il avait en la personne de M. Destrée un chef aussi humain et compréhensif qu'énergique. Et le personnel a répondu à ces marques de sympathie par un magnifique effort non seulement dans l'accomplissement de la tâche routinière, mais en facilitant de son mieux l'étude des projets que nourrissent les trois mousquetaires.

Et Dieu sait si ceux-ci travaillent d'arrache-pied à la mise sur pied de ces projets dont l'un des principaux est l'amenée de l'eau du Nil à Héliopolis, qui seule permettra de donner à la ville du désert le développement auquel elle a droit.

L'amélioration des routes est aussi prévue ainsi que celle des autres moyens de communications. Enfin les nouveaux quartiers seront édifiés conformément aux préceptes d'un urbanisme empreint à la fois d'un souci d'hygiène et d'un désir de beauté.

Héliopolis va devenir une banlieue modèle grâce à ces hommes de premier ordre qui sont les dignes continuateurs des pionniers belges qui ont tant contribué à créer l'Egypte Nouvelle.

Et il est émouvant de saluer en M. de Lankerr le fils de l'ancien directeur général de la Compagnie des Tramways du Caire dont le souvenir est encore vivant dans notre capitale.

SOUHAITS DE BIENVENUE.

C'est à la Société Nationale de Métallurgie que je les adresse sans attendre qu'elle soit admise à la côte.

Cette société a surtout pour but de transformer les déchets de métaux en "fers ronds" et autres utiles ou plutôt indispensables dans les constructions en ciment. C'est dire qu'elle est vraiment la bienvenue à un moment où le "bâtiment" va se mettre à prospérer.

La société, à sa tête, à des gens d'affaires expérimentés. La preuve en est qu'en attendant les machines commandées elle a fait avec beaucoup de succès des affaires commerciales.

LE CIMENT NECESSAIRE.

Voyez comme, en dépit des pessimistes, l'Egypte se développe harmonieusement. Tandis que des gens d'initiative vont fabriquer sur place les accessoires nécessaires pour les constructions en ciment, d'autres se préoccupent de nous fournir du ciment à bon marché.

Nous croyons savoir en effet qu'il est fort en question de former une société pour l'exploitation de carrières de ciment en Egypte même.

Voilà qui aurait une heureuse répercussion sur le développement de l'une des plus importantes industries du pays.

Et n'oublions pas que la multiplication des habitations et leur bon marché n'est pas seulement un bienfait économique mais encore un bienfait social.

SOCIETES A VENIR.

Il n'est pas que les carrières de ciment que l'on se propose d'exploiter en Egypte. Nous sommes à même de révéler qu'il est en train de se créer une société pour l'exploitation

des carrières de marbres de la Moyenne-Egypte. Les promoteurs sont à l'oeuvre pour concrétiser leur programme et des capitalistes sérieux sont disposés à investir des sommes importantes.

Fait digne de remarque. Il ne s'agit pas d'une société anonyme, mais d'une société en commandite. Est-ce là l'effet du projet de loi sur les sociétés anonymes?...

En tout cas, bien qu'il ne s'agisse donc pas d'une future Dame de la Corbeille, nous avons cru bon de nous occuper d'elle.

La presse quotidienne fait à juste titre grand cas de l'arrivée à Alexandrie du premier cargo égyptien, le Memnon, de l'Egyptian Shipping Company. Il n'est que juste d'encourager la création d'une marine marchande nationale, car c'est l'un des éléments indispensables d'une véritable indépendance économique.

L'exemple semble devoir être fécond, car il est bruit de la formation d'autres compagnies maritimes.

ENCORE UN RAMEAU D'OPTIMISME.

Il est de notre devoir de ne pas nous laisser de démontrer combien est aveugle la vague de pessimisme qui atteint toutes les valeurs sans distinction. Et comme, en cette matière les chiffres sont encore plus éloquentes que les mots, je ne crois pouvoir mieux faire pour mettre en valeur l'excellence de l'Immobilier que de reproduire le petit tableau suivant:

Au 31 Déc.	Bénéfices nets L.E.m/m	Montant distribué aux Actionnaires	Rendement sur le Capital Souscrit	Montant du Coupon
1942	16234.723	en 1943 L.E. 15000	6%	No. 1 P.T. 24
1943	21031.878	en 1944 L.E. 19500	6 1/2%	No. 2 P.T. 26
1944	24534.234	en 1945 L.E. 22500	7 1/2%	No. 3 P.T. 30
1945	25657.012	en 1946 L.E. 23250	7 3/4%	No. 4 P.T. 31
1946	26295.258	en 1947 L.E. 24000	8%	No. 5 P.T. 32

Et dire que ce titre qui était coté en septembre dans les 970 piastres dépasse à peine maintenant neuf livres!...

STABILITE D'ABORD

En ces temps de pessimisme épidémique, il convient de monter en épingle tous les symptômes de santé dont témoignent ces Dames de la Corbeille.

C'est pourquoi je crois bon de parler aujourd'hui de la Gabbarri que son assemblée générale met d'ailleurs sur le plan de l'actualité.

Société déjà d'âge adulte, la Gabbarri détachait il y a deux ans son premier coupon...

Cette opération créa ce que l'on appelle en style parlementaire des sensations diverses. Certains, partant du principe qu'une hirondelle ne fait pas le printemps ne virent là qu'un phénomène passager et sans lendemain.

Ils méconnaissaient ainsi les qualités de la nouvelle administration qui présidait aux destinées de la Gabbarri.

Remarquez d'abord que celle-ci s'était bien gardée de distribuer un coupon sensationnel. Le dividende était tout simplement de P.T. 12...

Mais ce dividende a été maintenu l'année dernière à la grande déconfiture des sceptiques impénitents. Et il en est de même cette année, et il en sera de même l'année prochaine, on peut déjà le prédire sans risques.

Certes, la Gabbarri, rien que de par ses biens immobiliers, est une entreprise de grand avenir, on le sait de reste. Mais pour le moment, ce que je voulais faire ressortir, c'est la stabilité voulue dont elle fait preuve, exemple qui est d'ailleurs suivi par maintes autres sociétés.

Et c'est cette stabilité qui non moins que de brillantes perspectives devrait à l'heure actuelle encourager nos capitalistes à intervenir sur le marché



CHRONIQUE DE LA BOURSE DES VALEURS

Timide reprise

La Bourse a repris. Mais cette reprise est encore fort timide. Le capital est toujours craintif et s'abstient, parce qu'il ignore ce qui lui réserve l'avenir.

La position du sterling

Il est vrai que l'activité a été meilleure cette semaine, mais cette activité est due spécialement à la crainte d'une dévaluation de la livre sterling qui amènerait par la force des choses une diminution de la valeur, sur le marché international, de la devise égyptienne.

La Grande-Bretagne traverse une crise aigue. Son industrie est arrêtée par le manque de charbon. La vague de froid a accentué ce regrettable état de choses. Les exportations qui constituent la ligne de vie du Royaume-Uni ont cessé, ou presque, depuis deux ou trois semaines. D'aucuns se demandent si cela ne vas pas avoir des répercussions sur la position du sterling et amener, malgré la volonté du gouvernement, une réduction de la valeur du sterling.

Nous ne voulons pas faire oeuvre de prophète. Mais si la situation ne s'améliorait pas rapidement, la position du sterling pourrait faiblir.

Ce que devrait faire le ministère des Finances

Mais l'économie égyptienne — ou plutôt la Bourse des Valeurs — ne devrait pas tabler essentiellement sur une telle éventualité pour amener une amélioration des cours actuels. C'est surtout la position technique de l'industrie, de l'agriculture, de la main-d'oeuvre ainsi que la valeur intrinsèque des titres, leur rendement, les réserves que les sociétés ont constitué qui devraient déterminer le cours en Bourse de chaque titre.

Cependant, ces contingences ne seront pas prises en considération par le capital, grand et petit, tant que régnera l'incertitude.

Le nouveau ministre des Finances avait promis d'abolir le droit de transfert et les cours minima si les commissaires du gouvernement à la Bourse des Valeurs ne s'y opposaient pas. Deux semaines ont passé depuis et rien n'a été fait. Il nous faut signaler que tout retard ne fera qu'empirer une situation qui a besoin d'un redressement immédiat, si l'on veut éviter que la crise psychologique actuelle ne devienne une crise économique.

Ruée provisoire vers les bonnes valeurs

Il est vrai que dès que l'on commença à parler d'une dévaluation possible ou même probable du sterling, on se rua sur les bonnes valeurs. Mardi, après Bourse, la demande en Banque Misr, Filature Nationale et Part de Fondateur et Action Héliopolis fut énorme. On crût à un moment que la méfiance avait disparu et que les beaux jours étaient revenus. Mais ce ne fut qu'un feu de paille. Les professionnels qui n'avaient pas été depuis longtemps à pareille fête voulurent profiter de l'aubaine, réaliser leurs bénéfices et ceci entraîna, surtout en fin de séance de jeudi, des ventes assez nombreuses qui pesèrent sur les cours.

Le capital se retira immédiatement dans sa coquille et la physionomie de notre marché changea. C'est qu'il lui faut plus qu'une rumeur ou une possibilité de dévaluation pour se remettre. Il lui faut la foi. Et cette foi manque malheureusement.

Voilà en quelques mots la situation.

L'assemblée extraordinaire du Fayoum Agricole

Au cours de la semaine sous revue, il y eut plusieurs assemblées générales. Toutes furent

satisfaisantes, en ce sens que les comptes présentés et les rapports des conseils d'administration donnent de la situation économique du pays, un aperçu excellent, un aperçu qui n'est nullement reflété en Bourse.

L'assemblée extraordinaire du Fayoum Agricole et Urbain eut lieu en cours de semaine. Il s'agissait d'examiner le projet ingénieux présenté par M. Rossetto tendant à diminuer le capital de la Société en donnant aux actionnaires des parcelles de terrain sur le lac Karoun. L'assemblée approuva le projet par 3944 voix contre 331. Mais le quorum n'ayant pas été atteint, il faudra une nouvelle assemblée pour rendre opérante la décision prise.

Cependant, dans certains milieux on est anxieux. On se demande si le projet de M. Rossetto ne trouvera pas des imitateurs. Et si chaque société dont les affaires vont mal ne viendra pas dire à ses actionnaires: partagez-vous les biens...

On admettra que c'est là une façon simpliste pour les administrateurs de sortir de leurs difficultés.

Delta Light Railways

La Delta Light Railways fut assez ferme au cours de la semaine sous revue. Le bruit court — nous en attendons confirmation — que certains des administrateurs actuels et quelques uns des administrateurs démissionnaires sont en train de régler leurs différends et que tout rentrera dans l'ordre prochainement. Les actionnaires ne pourront que se féliciter d'un tel arrangement qui ne pourra que leur être profitable, car les administrateurs démissionnaires ne semblent devoir revenir qu'à des conditions qui profiteront aux actionnaires.

Les perspectives des Obligations Suez

On n'a presque pas traité l'obligation Suez en cours de semaine. Le renvoi de l'appel est dû au fait que M. Blake-Reed qui préside la Chambre devant laquelle le recours a lieu, est également président de la Cour d'Assises Mixte. Le reprise du recours n'aura lieu qu'à la fin de la session de la Cour d'Assises, lorsque le procureur général Holmes fera connaître son point de vue.

De plus en plus, on a la conviction que le projet de loi de Sedky pacha a été enterré et que c'est l'arrêt de la Cour qui décidera du prix de l'or.

Au cours actuel, on n'a rien à perdre. Mais si la Cour décidait que le prix de l'or est celui en vigueur à la sagha du Caire, les détenteurs d'obligations Suez verraient leur capital doubler pour le moins. Ceci, à notre sens, devrait amener

une plus grande demande sur ces obligations, car le risque est pratiquement nul, alors que la marge de bénéfices en cas de confirmation du jugement de première instance serait considérable.

L'échéancier

10-3-47 Assemblée Générale Ord. Sté Eng. Financière pour le Commerce et l'Industrie.

10-3-47 Assemblée Générale Ord. et Extra. Misr Eg. Works and Transport Cy.

12-3-47 Assemblée Générale Ord. Ammoniac & Chemical Cy.

14-3-47 Assemblée Générale Extra. Sté de Constructions Modernes "AL CHAMS"

14-3-47 Assemblée Générale Extra. Sté. Gén. de Pressage et Dépôts.

17-3-47 Assemblée Générale Ord. Crownegypt Cy.

17-3-47 Assemblée Générale Ord. Anglo-Egn. Land Allotment Cy.

COUPONS DETACHES :

Le 3-3-47 Arab Bank Ltd. P.T. 80 brut.

Le 3-3-47 Sté de Crédit Alexandrin : P.T. 36 net.

Le 3-3-47 Sté de Nettoyage et Pressage du Coton P.T. 15 net (intérimaire).

Le 3-3-47 Sté Gén. de Pressage et de Dépôts : P.T. 13,2 net (intérimaire).

Le 3-3-47 Alexandria Central Building P.T. 18,48 net (solde).

Le 3-3-47 Bourse de Minet El Bassal P.T. 55,44 net (solde).

Le 3-3-47 Gabbari Land Cy P.T. 12 net.

Propositions des Conseils d'Administration aux Assemblées Générales de : The Tractor & Eng. Cy P.T. 80 brut aux 150.000 actions. Manufacture nationale de Couverture : P.T. 120 brut.

STOCK PERMANENT D'ANILINE

Toutes les nuances pour :

Marquettages des sacs en jute
Caisses en bois et autres
Coquillages des œufs
Lustrage des meubles
Teinte pour les habillements,
coton, soie et laine

S'adresser :

C. T. C. & I.

38, rue Anastassi

B.P. 1224, Alexandrie

H. H. MARONIAN

3, Midan Fakhry, Ghamrah

Tél. 49831, Le Caire

Echantillons sur demande

DEMANDEZ
A VOTRE PHARMACIEN
les produits

KIRBY

(FABRIQUÉS EN GRANDE-BRETAGNE)



COMPRIMÉS **KASPIR**

REMEDE RADICAL
CONTRE LES NEURALGIES
N'AFECTE PAS LE COEUR

PRIX AU PUBLIC P.T. 5.- LES 20

LES BOURSES ETRANGERES**Les valeurs égyptiennes**

Clôture du 6/3/47

A LA BOURSE DE LONDRES		A LA BOURSE DE PARIS	
Acheteurs et vendeurs respectivement :		Frs.	
Sudan Plantations Syndicate: Sh. 52/6 — 53/6	Crédit Foncier (Act.)	12,300	
Greek 5 o/o Loan 1914: £ 10 — 12	Crédit Foncier (P.F.)	26,800	
Greek 7 1/2 o/o 1924 (Refugee) £ 16 — 18	National Bank of Egypt (Act.)	19,700	
National Bank of Egypt: £ 43 3/4 — 44 1/4	Land Bank (Act.)	—	
Egyptian Delta Light Rails. (Pref.): Sh. 105/- — 115/-	Land Bank (P.F.)	36,700	
Egyptian Markets: Sh. 10/- — 12/-	Cairo-Heliopolis (Act.)	13,300	
Egyptian Salt and Soda: Sh. 53/9 — 58/9	Cairo-Heliopolis (P.F.)	27,000	
Egyptian Delta Land: Sh. 65/- — 75/-	Suez Canal 5 o/o	18,600	
New Egyptian Company: Sh. 27/- — 29/-	Suez Canal 3 o/o	—	
Abukir Company: Sh. 33/- — 35/-	Sucreries d'Egypte (Act.)	4,150	
Anglo-Egyptian Oilfields "B": Sh. 65/- — 70/-	Sucreries d'Egypte (P.F.)	6,356	
	Banque Ottomane	4,205	

Cours des Métaux

Le 6/3/47

LONDRES (Prix officiel, par tonne)		Etain :	
Etain	380.10	Détr. New-York prompt	70
Aluminium	72.15	30 jours	70
Cuivre	127	90 jours	70
Plomb Anglais	71.10	Plomb :	
Plomb Etranger	70	New-York disponible ...	15
Zinc Anglais	70	St. Louis disponible ...	11,65
Zinc Etranger	70	Zinc :	
Fonte	169.3	St. Louis disponible	10 1/2
		Argent :	
		En barres	86 1/4
		Nickel :	
		Electro 99.9 disponible.	35
		Fer blanc :	
		FOB New-York	5,75
		Fonte :	
		Pensylvanie	31,50
		Buffalo	31,50
		Platine :	
		Disponible	61

Bourse des Valeurs de Paris

Cours du 6 mars

Francs		Francs	
Rente 3 o/o	85.00	Emprunt Dawes	13250
Rente 5 o/o 1920	129.00	Emprunt Young	332
Rente 3 o/o 1945	87.30	Turquie 1933	571
Banque de Paris	1490	Central Mining	9475
Union Parisienne	1290	Geduld	2795
Crédit Lyonnais	1842	Rio Tinto	7950
Société Générale	1921	Nestlé	42000
Forges du Nord-Est	730	Franco Wyoming	2450
Creusot	2725	Mexican Eagle	331
Courrières	600	Shell	2120
Lens	754	Anglo-American Corp.	2815
Air Liquide	1915	Chartered	830
Pechiney	1775	De Beers	7350
Rhône-Poulenc	1900	Gold Fields	1550
Saint-Gobain	4540	Rand Mines	2715
Port de Salonique (off.)	2800	Transvaal	1355
Transatlantique	340	Roan Antilope	341
Ordsdi-Back	1300	Gula	498
		Sennah	404
		British American Tobacco	3275

LES SOCIETES ANONYMES**TEXTILE MACHINERY PLATT BROS, ORIENT**

La Société aura pour objet:

Le commerce de toutes machines de préparation de filature, de bobinage, de tissage et de tricotage de filés et fibres de tous genres; le commerce de toutes machines pour le blanchiment, la teinture, le finissage et l'impression des étoffes et tissus de laine de coton, de lin, de rayon et de toutes autres fibres; le commerce de pièces de rechange, outillages et accessoires des machines employées dans ces industries.

La représentation de toutes fabriques, sociétés, et maisons de commerce pour la vente des machines, outillages et accessoires ci-dessus.

La Société pourra, en outre, prêter à tous intéressés son concours technique pour l'étude, la mise au point, la réalisation et la réorganisation de tous projets d'industries textiles.

Elle pourra s'intéresser ou participer d'une manière quelconque à des entreprises similaires ou pouvant contribuer à la réalisation de l'objet de la Société tant en Egypte qu'à l'étranger, fusionner avec elles, les acquérir ou les annexer.

Le capital social est fixé à L.E. 10.000 représenté par 2.500 actions de L.E. 4 chacune.

Le quart du montant de chaque action a été versé à la souscription.

Le surplus devra être versé, sur appel du conseil d'administration, qui fixera le mode et les délais de libération.

Les versements effectués seront mentionnés sur les titres.

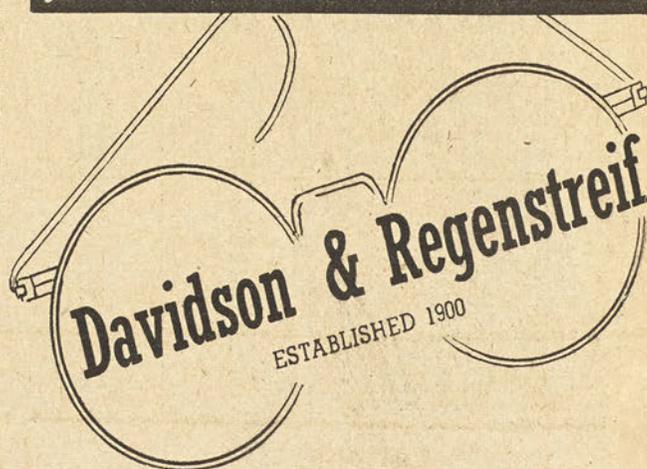
Toute action qui ne porte pas mention régulière du versement des sommes exigibles, cesse, de plein droit, d'être négociable.

Administration de la Société

La Société est administrée par un conseil composé de 5 membres, au moins, et de 9 membres au plus, nommés par l'assemblée générale.

Par dérogation, le premier conseil d'administration, composé de cinq membres, est nommé par les fondateurs.

Il se compose de: Hussein Sirry Pacha, Dr. Hassan Sadek Pacha, Sir Alexander W. Keown-Boyd, the Hon. E.H. Jessel, Mohamed Charara Pacha.

JUST ONE NAME FOR OPTICAL WORKS

Watch department small jewelry
Desk & wall thermometers Photo Department

Continental-Savoy Hotel Bldg. - Opéra Square - Tel. 54610

MARCHÉS DE GROS

(Cotations et stocks)

DU 25 FÉVRIER AU 3 MARS 1947

Marchés	Produits	Prix P.T. par ardeb	Vendu Ardebs	Stocks dans les Chounas (en ardebs)			
ROD EL FARAG	Fèves Nab. Zaw.	530	100	Blé	102330	Helba	2317
	Fèves Adi Zaw.	500	100	Fèves	1392	Lupins	30
	Lent. Conc. Zaw.	470	100	Lentilles	6343	Pois-Chiches	100
	Helba Zaw.	360	100	Orge	11160	Sésames	2193
	Sésames R. Zaw.	835	180	Mais N el Gam	1961	Arachides	1705
				Mais Oweiga	39457	Riz Glacé	90
ATAR EL NABI	Fèves Nab. Zaw.	600	100	Blé	78210	Lupins	32
	Fèves Adi. Zaw.	500	150	Fèves	1095	Bersim	170
	Fèves Adi. Moy.	480	100	Lentilles	1647	Sésames	2242
	Fèves Conc. Zaw.	600	50	Orge	4167	Petit pois Sec	210
	Orge Moy.	175	700	Mais N el Gam	2395	Lubia Sec	160
	Lentilles Conc. Zaw.	470	100	Mais Oweiga	23856	Ferik	15
	Mais O. Bl. Zaw.	230	300	Helba	1617		
	Mais Sh. N. Zaw.	235	250				
	Helba Moy.	350	200				
	Sésames Bl. Zaw.	830	150				
ALEXANDRIE	Fèves Conc. Moy.	578	27	Fèves	2557	Helba	676
	Fèves Conc. Zaw.	600	25	Lentilles	2815	Lupins	10
	Mais Mabrouma Zaw.	235	20	Orge	6220	Sésames	821
				Mais N el Gam	2682	Riz Non Décort.	198754
			Mais Oweiga	176	Riz Glacé	86239	
ROSETTE	Riz Glacé en sac (80 okes N. 1)	306.5.309.5	—	Riz non décort.	Usines de		19515
	Riz Blanchi au G (Ardebs 200)	613-619	—	Riz Glacé	Décort.		1448

Lotions
Parfums
Eaux de Cologne

les mieux préparés - les plus appréciés

N. SEDNAOUI

POUR VOS LIVRES

UNE SEULE ADRESSE

COMPTOIR DU LIVRE

20, RUE ABOU EL SEBAA — LE CAIRE

NOUVELLES SOCIÉTÉS

En commandite simple

Raison sociale: P. De Natale and Co.

Associés: Pasquale De Natale, Nessim Medina et un commanditaire.

Capital: L.E. 1.000.

Objet: la commission, la représentation, l'exportation et l'importation, le courtage, ainsi que le commerce en général pour son propre compte, comme pour compte de tiers, notamment des produits alimentaires, produits chimiques et pharmaceutiques, produits agricoles, coloniaux, matériaux de construction, articles féminins, produits manufacturés de tous genres, etc...

Signature et gérance: les deux associés conjointement.

Date et durée: trois ans, moins un mois.

Siège: Alexandrie.



Raison sociale: V. Soussa and Co.

Associés: Victor Soussa et deux commanditaires.

Capital: L.E. 2.000.

Les opérations de dédouanage, transit, transport et tourisme en général, les affaires maritimes en général et plus spécialement la représentation en Egypte des Compagnies de Navigation et des compagnies d'assurances maritimes, la commission, les assurances, les opérations et commerce maritimes, le transport de marchandises et de voyageurs, le chargement et le déchargement de marchandises, le fret, l'achat et la vente de bateaux et voiliers, les fournitures aux bateaux, le courtage maritime et en général toute opération se rattachant directement ou indirectement avec l'objet de la Société.

Signature et gérance: Victor Soussa seul.

Date et durée: trois ans, moins un mois.

En nom collectif

Raison sociale: Fratelli Ventura.

Associés: Edmond, Albert et Aldo Ventura.

Objet: l'industrie typolitographique et le commerce des

CONSTRUISEZ
VOTRE DEMEURE
A LA
GHIZEH & RODAH

*dans l'éternel printemps
des jardins en fleurs*

A cinq minutes de la ville, le domaine de la Ghizeh & Rodah vous offre le terrain de votre convenance, que vous pouvez acheter avec facilités de paiement. Des avances sur constructions sont également consenties.

Renseignements détaillés à la

SOCIÉTÉ ANONYME IMMOBILIÈRE
GHIZEH & RODAH

26, rue Kasr el Nil - Tél. 51007-41160.

papiers et cartons, la papeterie et tous articles connexes.

Signature et gérance: les trois associés conjointement.

Date et durée: cinq ans à partir du 1er. Janvier 1947.

Siège: Alexandrie.



Raison sociale: Salman Mohamed Hussein and Co.

Associés: Salman Mohamed Hussein et Antoine Espedito Micallet.

Objet: le commerce en général, importation, exportation, représentation, commission et entreprises de tous genres.

Signature et gérance: les deux associés séparément.

Date et durée: un an à partir du 1er. Janvier 1947.

Siège: Alexandrie.



Raison sociale: H. Zelnick and Cie. z

Associés: Henri Zelnick et Elias Saka.

Objet: le commerce en gros et détail, la commission, l'importation et l'exportation, plus particulièrement avec les Etats Unis d'Amérique et les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, de voitures automobiles, radios, phonos, meubles, articles en cuir, caoutchouc, plastiques, bijouterie, articles d'optique, boissons confection, produits pharmaceutiques et de beauté, etc.

Signature et gérance: Henri Zelnick seul.

Date et durée: deux ans à partir du 15 Janvier 1947.

Siège: Le Caire, 26 rue Chérif Pacha.



Raison sociale: Stavros et Constantin Alahousakis.

Associés: Stavros G. Alahousakis et Constantin G. Alahousakis.

Objet: l'exploitation d'un magasin de bijouterie et horlogerie, rue Nébi Daniel No. 17.

Signature et gérance: les 2 associés séparément.

Date et durée: cinq ans à partir du 1er Juiller 1935.

Siège: Alexandrie.